

TELEPHONES

Administration . . . Main 3058
Rédaction . . . Main 3058
Chef du service de l'information . . . Main 3059
Rédacteur du Sport . . . Main 1535

Le Canada

ABONNEMENTS PAR

Edition quotidienne . . .
Edition hebdomadaire . . .

Couleur
100-100-100
ASS. LEGISLATIVE
QUEBEC

VOL. XV — No 2

Beau et pluie avant la nuit

MONTREAL, JEUDI, 5 AVRIL 1917

Température : Min., 32 ; Max., 46

PRIX : DE . . .

Le Sénat Déclare Formellement l'Etat de Guerre

LA PLUS GRANDE PARTIE DE L'UNIVERS CONTRE L'ALLEMAGNE

Avec la déclaration de l'état de guerre des Etats-Unis avec l'Allemagne, la plus grande partie de l'univers est tournée contre l'Allemagne, comme le démontre le tableau suivant :—

CONTRE L'ALLEMAGNE

La France et ses colonies;
L'Angleterre et ses colonies;
La Russie;
La Belgique;
L'Italie;
Les Etats-Unis;
Le Japon;
La Serbie;
Le Portugal;
La Chine;
La Roumanie;
Le Monténégro;

POUR L'ALLEMAGNE

L'Allemagne;
L'Autriche;
La Turquie;
La Bulgarie.

Après un vif débat, le Sénat américain adopte la résolution déclarant formellement que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne. — Le vote a donné le résultat de 82 à 6

TRES PEU D'OPPOSITION

Le sénateur Lafollette a prononcé un long discours pro-allemand, mais le sénateur Williams s'est chargé de lui donner la réplique et il l'a fait vigoureusement, déclarant que son discours serait plutôt à sa place au Reichstag

Washington, 4. — Par une écrasante majorité, le Sénat a adopté ce soir la résolution disant qu'un état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Elle sera présentée demain devant la Chambre.

La résolution a été adoptée par un vote de 82 à 6. Elle sera transférée à la chambre des représentants où le débat commencera demain à dix heures pour se continuer jusqu'à la prise du vote.

Les sénateurs qui ont voté contre sont : Lafollette, Wisconsin; Norris, Nebraska; Lane, Oregon; Stone, Missouri; Vardaman, Mississippi; Gretna, Caroline du Nord.

La résolution prise après consultation avec le Département d'Etat et déjà acceptée par le comité de la Chambre dit que l'état de guerre imposé aux Etats-Unis par l'Allemagne est formellement déclaré et elle accorde au président l'autorité d'employer toutes les forces militaires et navales, ainsi que les ressources du gouvernement, à la poursuite de la guerre jusqu'à une fin heureuse.

Le Sénat a pris le vote un peu après onze heures ce soir à la conclusion d'un débat qui durait depuis dix heures sans interruption. Il a atteint son apogée lorsque le sénateur John Sharp Williams a dénoncé le discours du sénateur Lafollette, le disant digne de von Bethmann-Hollweg plutôt que de tout autre sénateur américain.

Aucun tumulte dans les galeries n'a marqué l'adoption de la résolution et sur le parquet de la Chambre, les sénateurs étaient graves et silencieux. Plusieurs d'entre eux ont répondu à leur nom avec une émotion profonde.

Les galeries regorgeaient de monde et sur le parquet, en arrière des sénateurs, se tenait presque la moitié des membres de la Chambre. Dans la galerie diplomatique, on voyait le secrétaire d'Etat Lansing, le chancelier du Département d'Etat, M. Polk, le ministre Calderon de la Bolivie et le ministre Ekengrin de la Suède. Le docteur Ritter, ministre de la Suisse, chargé des affaires de l'Allemagne, était présent au début de la soirée.

Le secrétaire McAdoo était sur le parquet pendant les dernières heures du débat. Comme le dernier appel était fait et que le greffier annonçait le résultat du vote, 82 à 6, on perçut un faible murmure d'applaudissement.

L'immense foule était saisie de la solennité de l'heure et soucieuse des discours qu'elle avait entendus.

Le Sénat n'est resté que quelques minutes après que le vote fut annoncé. Les galeries commencèrent à se vider et les sénateurs, épuisés par ce long débat se sont esquivés rapidement. Le Sénat a ajourné à vendredi midi en attendant que la Chambre prenne le vote.

Les six sénateurs qui ont voté contre la résolution font tous partie du groupe des 12 qui ont bloqué le bill de la neutralité armée à la dernière session. Il n'y a eu aucune tentative de faite comme celle de la dernière session, cependant, et la presque totalité des treize heures du débat fut prise par les champions de la résolution.

Des six autres adversaires du bill de la neutralité armée, trois ont voté pour la résolution ce soir ; ce sont les sénateurs Cummins, Kenyon et Kirby. Les trois autres, les sénateurs O'Gorman, Clapp et Works, comme on se le rappelle peut-être, sont rentrés dans la vie privée aussitôt après la dernière session.

En offrant la résolution du Sénat comme substitution à la sienne, le comité sénatorial des affaires étrangères a soumis aujourd'hui un long rapport faisant une revue de l'histoire de la guerre sous-marine allemande et des fuites protestations des Etats-Unis, les intrigues allemandes et les complots de bombes en ce pays, l'effort pour alier le Japon au Mexique contre les Etats-Unis et le traitement des fonctionnaires et des citoyens américains en Allemagne.

Deux membres seulement du comité des affaires étrangères ont voté contre le rapport. Ce sont les représentants Schackelford, du Missouri, démocrate, et Cooper, du Wisconsin, républicain. On s'attend à peu d'opposition de la part de la Chambre à l'adoption de la résolution.

Texte de la résolution

Washington, 4. — Voici le texte de la résolution adoptée par le Sénat :—

"ATTENDU que le gouvernement impérial allemand a commis des actes de guerre répétés contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis;

IL EST RESOLU par le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis, réunis en Congrès, que l'état de guerre entre les Etats-Unis et le gouvernement impérial allemand qui a été de cette façon imposé aux Etats-Unis, est par la présente formellement déclaré; et que le Président soit et est par la présente autorisé à employer entièrement les forces militaires et navales des Etats-Unis et les ressources du gouvernement pour poursuivre la guerre contre le gouvernement impérial allemand; et de conclure le conflit à une fin heureuse, toutes les ressources de la nation sont par la présente promises par le Congrès des Etats-Unis.

Washington, 4. — Le comité des Affaires étrangères à la Chambre a accepté la résolution du Sénat au lieu de la sienne et a fait un rapport favorable à l'adoption de cette résolution. Si cette Chambre ne s'en occupe pas tard aujourd'hui, ce sera la première chose qu'elle prendra en considération, demain.

En appuyant la résolution proclamant l'existence de l'état de guerre, le sénateur Lodge, républicain, de la commission sénatoriale des Affaires Etrangères, a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis devraient saisir les navires de commerce des l'Allemagne actuellement dans les ports américains, pour remplacer les vaisseaux coulés par les sous-marins.

En vertu d'un accord unanime, le Sénat a pris en considération la résolution à 10 heures. Le sénateur Lafollette, qui a fait ajourner hier la discussion de la mé-

sure, n'était pas présent quand le sénateur Hitchcock a obtenu l'assentiment général. Presque tous les autres sénateurs et plusieurs représentants étaient là, au début du débat.

Dans un bref discours, M. Hitchcock, chargé de faire passer la résolution, a proclamé que le temps est à l'action et non pas à la discussion. Le président, a-t-il dit, a déjà énoncé les raisons qui imposent cette mesure. Cette résolution rejette carrément la responsabilité de la guerre sur l'Allemagne convaincue d'actes d'hostilités répétées contre les Etats-Unis, et c'est incontestablement une déclaration de guerre. Au rebours de tous les pays engagés dans cette lutte affreuse, nous ne voulons pas nous aggrandir, nous ne voulons pas d'indemnité, nous n'avons pas de querelle historique à régler ou de haine de race, a ajouté l'orateur.

M. Stone, président du comité sénatorial des Relations étrangères, a exprimé son opposition à la résolution, dans un bref discours, mais il s'est engagé à faire tout son possible pour contribuer à ce que la guerre soit dirigée avec succès.

Le sénateur Vardaman, un démocrate, du Mississippi, est le premier sénateur parlant au sujet de la résolution qui ait annoncé qu'il va voter contre.

Le sénateur Lodge, un républicain, a déclaré que démocrates et républicains doivent oublier le parti en temps de guerre. Devant les outrages de l'Allemagne, nous avons épuisé les limites de la patience, a-t-il dit, mais maintenant la fin est proche et nous sommes sur le point de déclarer la guerre à l'Allemagne. J'ai la certitude qu'à titre d'Américains nous sommes prêts à fournir à l'exécutif l'argent, les hommes et tous les pouvoirs nécessaires pour diriger la guerre avec énergie jusqu'à la victoire.

L'orateur a affirmé que les Etats-Unis ne peuvent pas envoyer une grande armée outre-mer, car ils n'en ont pas, mais qu'il serait heureux qu'on envoyât un contingent de 10,000 hommes, pour que le drapeau étoilé flottât sur les champs de bataille de France. Il a déclaré que les Etats-Unis ne peuvent contribuer plus efficacement à terminer promptement la guerre qu'en fournissant aux Alliés des fonds et du matériel. Il a dit qu'un

(A suivre à la page 7.)

LES ANGLAIS POURSUIVENT LA MARCHE DE LEURS SUCCES

DANS UNE OPERATION DESIGNEE POUR REDRESSER LA LIGNE ANGLAISE D'ARRAS A EPEHY, LES ANGLAIS S'EMPARENT DU VILLAGE DE METZ-EN-COUTURE. — UNE VIOLENTE BATAILLE EST ENGAGEE POUR LA POSSESSION D'UNE IMPORTANTE POSITION STRATEGIQUE

Londres, 4. — Au cours d'une opération désignée à redresser leur ligne d'Arras à Epehy, les Anglais ont attaqué et capturé aujourd'hui le village de Metz-en-Couture et ils sont actuellement engagés dans une bataille acharnée pour la possession du bois Havrincourt, une importante position stratégique, formant un petit saillant dans la ligne anglaise.

Le communiqué officiel anglais qui rapporte ces opérations, signale aussi un effort désespéré de la part des Allemands pour reprendre les six canons que nous leur avons enlevés lundi. Voici le texte du communiqué :—

"L'ennemi a fait une attaque déterminée au cours de la nuit dans le but de reprendre les six canons que nous lui avons capturés lundi à l'ouest de St-Quentin. L'attaque a totalement échoué après un violent combat corps à corps et tous les six canons ont été transportés à l'arrière."

"Cet après-midi, nous avons attaqué et capturé le village de Metz-en-Couture, au nord-ouest d'Epehy, et nous avons pris des prisonniers. La lutte se poursuit vers l'est du village et dans le voisinage du bois Havrincourt. "Ce matin, nos troupes ont avec succès effectué un raid dans les tranchées ennemies au nord-est de Neuville-Saint-Vaast."

"Il y a eu une grande activité aérienne hier et on a enregistré plusieurs combats au cours desquels une machine allemande a été abattue. Cinq des nôtres manquent à l'appel."

"De plus amples rapports indiquent que le nombre total de prisonniers pris par nous au cours de la bataille de lundi, au sud-est d'Arras, est de huit officiers et 262 hommes. Dix-sept mitrailleuses et quatre mortiers de tranchées ont aussi été capturés."

L'AUTRICHE ROMPT AVEC LES ETATS-UNIS

C'EST L'OPINION QUI REGNAIT A VIENNE MARDI, SI LE CONGRES AMERICAIN ADOPTAIT LA RESOLUTION DE GUERRE ET CELLE-CI L'EST PRATIQUÉMENT

TOUS LES ARRANGEMENTS SONT COMPLETES POUR LE DEPART DE L'AMBASSADEUR AMERICAIN

(Dernière heure)

Vienne, 3, via Londres, 5. — Il semble certain que l'Autriche-Hongrie va rompre les relations diplomatiques avec les Etats-Unis, si le Congrès déclare l'existence de l'état de guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Un train spécial a été placé à la disposition de l'ambassadeur et on croit qu'il quittera Vienne le 5 avril. Avant de partir, l'ambassadeur Penfield aura une audience avec l'empereur Charles. L'ambassadeur voyageur par voie de la Suisse et le gouvernement suisse a mis un char spécial à la disposition de l'ambassadeur américain à la frontière.

LES PERTES MARITIMES DE LA SEMAINE DERNIERE

Dix-huit navires anglais de plus de 1600 tonnes ont été coulés la semaine dernière et treize de moins de 1600 tonnes.

Londres, 4. — Dix-huit navires marchands de 1600 tonnes et plus ont été coulés pendant la semaine finissant le premier avril. De ce nombre, deux l'ont été la semaine précédente. Voici le texte du communiqué à cet effet :—

"Pendant la semaine finissant le 1er avril, les navires marchands de plus de 1600 tonnes qui ont été coulés par un sous-marin ou par les mines sont au nombre de 18 y compris deux perdus la semaine précédente. Il y en a treize de moins de 1600 tonnes qui ont été coulés."

"Le nombre de ceux qui ont été sans succès attaqués par les sous-marins est de 17, y compris un qui a été attaqué dans la semaine finissant le 18 mars."

"Pendant la semaine six bateaux de pêche ont été coulés y compris quatre qui ont été coulés pendant la semaine finissant le 25 mars."

"Le nombre d'arrivées durant la semaine est de 2,281 et les départs, 2,399. Ces chiffres ne comprennent pas les navires de moins de cent tonnes."



QUAND VOUS AVEZ FINI SERVEZ-VOUS DE SNAP

Nettoie les mains promptement et parfaitement enlève la graisse, la saleté et les taches de toutes sortes et tient la peau souple et douce.

15c dans tout magasin.

LES FRANÇAIS CAPTURENT UNE POSITION DOMINANTE

PAR UNE SERIE D'HEUREUSES OPERATIONS, LES TROUPES FRANÇAISES S'EMPARENT D'UNE TRES IMPORTANTE POSITION DOMINANTE FORMEE DE TROIS VILLAGES. — RETRAITE PRECIPITEE DE L'ENNEMI

MATERIEL DE GUERRE CAPTURE

Paris, 4. — Dans leurs opérations entre la Somme et l'Oise, les Français ont capturé un point dominant d'une grande importance le long de la ligne des villages de Grugies, Urvillers et Moy, courant du sud au sud-est de St-Quentin.

Le ministère de la guerre rapporte officiellement la retraite précipitée des Allemands de trois lignes de tranchées au nord de la ferme Folie, dans le même secteur, devant une attaque irrésistible. Voici le texte du communiqué officiel :—

"Aujourd'hui, en dépit des rafales de neige et de la condition du terrain qui est très détrempé, nos troupes ont continué d'avancer le long de tout le front entre la Somme et l'Oise. Elles ont chassé l'ennemi d'une très importante position dominante marquée par les villages Grugies, Urvillers et Moy, qui furent capturés par nos troupes."

"Au nord de la ferme Folie, les Allemands, complètement démoralisés par une irrésistible attaque de nos troupes, ont abandonné dans le plus grand désarroi trois lignes de tranchées qui étaient protégées par des retranchements de fils de fer barbelés. Ils ont abandonné leurs blessés et beaucoup de matériel important. Trois howitzers de 150 millimètres et plusieurs fourgons de cascadilles d'aéroplanes sont tombés entre nos mains."

"Il n'y a pas de changement à signaler au sud de la rivière Ailette, il y a eu un violent duel d'artillerie dans la région de Margival et Lauffaux."

"Dans la Woëvre, nos canons à longue portée ont pris sous leur feu des détachements ennemis signalés à la gare de chemin de fer de Vigneulles. Une canonade intermittente a eu lieu sur le reste du front. Dans les Vosges, un avion allemand a été abattu par le feu de nos canons spéciaux."

COMMUNIQUE BELGE

"Les artilleries de campagne et de tranchée ont été actives aujourd'hui ainsi que la nuit dernière dans la direction de Dixmude, la Maison du Passer et Hetsas. L'ennemi a bombardé Ramskapelle."

ARMEE DE L'EST

"Il y a eu une violente fusillade et une vive canonade dans la région au nord de Monastir et entre les lacs. L'ennemi a jeté quelques bombes sur un hôpital à Vortekop. Les aviateurs anglais ont heureusement bombardé des hangars à Hudovo où plusieurs explosions et incendies ont été signalés."

PLUSIEURS FONCTIONNAIRES AMERICAINS EN SUISSE

L'ambassadeur Sharp, à Paris, envoie une dépêche au sujet du torpillage de l'"Aztec"

DETAILS SUR PLUSIEURS AUTRES TORPILLAGES

Berne, 4. — Sept membres de la commission de secours de Belgique ont devancé le ministre Whitlock ; ils doivent partir de Berne cet après-midi pour Paris. Ce sont MM. Tracy S. Kettredge, Alfred C. D. Fletcher, Charles M. Leaks, Thomas Smith, Arthur Maurice, Philipp P. Potter et Robert Mareville.

M. Whitlock, qui est attendu aujourd'hui sera accompagné par environ 90 Américains, y compris son personnel et les fonctionnaires des consulats. M. Prentiss Grey, directeur-adjoint de la commission, est resté en arrière pour arrêter la comptabilité des livres américains ; on lui a garanti qu'il pourrait partir quand il le voudrait.

Il y a aussi 4 ou 5 fonctionnaires de la commission de secours qui sont encore en Belgique. Ils sont allés récemment près du front allemand et doivent alors être soumis à la "quarantaine" pendant une durée de 2 à 4 semaines. Les Américains déjà arrivés en Suisse disent qu'ils ont été traités avec courtoisie par les Allemands au moment de leur départ et que le service de secours belge continue sans interruption. Ils déclarent que la perte de quelques navires transportant des approvisionnements n'a pas sérieusement embarrassé la commission, car d'autres bateaux sont arrivés en Hollande sans accident. Ils ont la plus grande confiance que la mission de secours continuera à fonctionner sous la direction d'autres neutres, indépendamment de toutes les éventualités qui peuvent se produire.

Londres, 4. — M. Whitlock, ministre des Etats-Unis en Belgique, accompagné d'un certain nombre de fonctionnaires de la commission de secours est parti hier soir de Bruxelles en train spécial pour la Suisse.

A l'exception de quelques hommes qui ont consenti à rester encore deux semaines parce qu'ils ont travaillé, là où les armées allemandes sont actuellement en opérations, du sous-directeur M. Prentiss Grey et de trois comptables restés pour mettre au courant leurs successeurs espagnols et hollandais, tous les employés de la commission américaine pour le secours aux Belges sont ou en Belgique ou en route pour y aller. Le plus grand nombre d'entre eux est parti hier avec M. Whitlock, dans un train spécial fourni par les autorités allemandes, et sept délégués de la commission sont arrivés à Berne le 1er avril. En y comprenant ceux qui sont encore à Bruxelles, en vertu des arrangements spéciaux, tous les Américains seront en Suisse avant la fin d'avril.

Les hommes qui doivent rester 15 jours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun danger que ce qu'ils ont vu des mouvements des armées allemandes soit d'aucune utilité sont : MM. Maurice Tatd, Charles H. Carstairs, Francis C. Wicker, C. H. Stone, James Danglefield et Julius van Horne. Le sous-directeur Grey, garde avec lui M. de Grachy, Neville et Stumour.

Le bureau de la commission à Londres déclare qu'il ne faut avoir aucune inquiétude pour la sûreté de ces hommes.

L'EXPEDITION DIRECTE DES MARCHANDISES EUROPEENNES

LA CHAMBRE DE COMMERCE ADOPTE UN RAPPORT DEMANDANT QUE LES MARCHANDISES QUI NE SONT PAS TRANSPORTEES DIRECTEMENT EN CANADA BENEFICIENT DU TARIF PREFERENTIEL

L'EXPORTATION DE NOS BOIS DE PULPE

La commission des transports a soumis, hier, à la Chambre de Commerce un rapport priant celle-ci de faire, auprès du gouvernement fédéral, des démarches pour obtenir la suspension, pour la durée de la guerre, de l'obligation de l'expédition en droiture des marchandises de certains pays européens. C'est demander que les marchandises qui ne sont pas transportées sans transbordement dans un port maritime ou fluvial du Canada, celles par exemple qui sont expédiées de France à New-York et ensuite au Canada, bénéficient du tarif préférentiel dont bénéficient les marchandises expédiées directement au Canada.

Voici le texte du rapport :

"Considérant que l'article VIII de la convention de commerce entre le Canada et la France exige que 'toute marchandise des pays ci-dessus, les produits originaires de France, d'Algérie, des colonies et possessions françaises et des pays du protectorat de l'Indo-Chine doivent être transportés sans transbordement d'un port de ces territoires ou d'un port d'un territoire jouissant du tarif préférentiel ou d'un tarif intermédiaire dans un port maritime ou fluvial du Canada' ;

"Considérant que le memorandum du département des douanes (10 juin 1910), étendant le bénéfice du tarif intermédiaire en partie à la Belgique, aux Pays-Bas et à l'Italie, exige que, pour jouir de ce bénéfice, 'ces arti-

cles soient importés sans transbordement, d'un port de Belgique ou d'un pays britannique dans un port maritime ou fluvial du Canada' ;

"Considérant que les relations maritimes directes entre l'Europe et le Canada sont moins suivies pendant la guerre qu'en temps de paix ;

"La commission des transports recommande à la Chambre de Commerce de prier respectueusement le gouvernement du Canada de suspendre temporairement, pour les articles d'origine française, belge, hollandaise et italienne bénéficiant du tarif intermédiaire, l'obligation de l'expédition en droiture.

Le président de la commission, C. H. CATELLI.

La commission du transport a aussi soumis le rapport suivant demandant la prohibition de nos bois de pulpe aux Etats-Unis :

"Considérant que le manque de bois de pulpe, causé par l'insuffisance des wagons de chemins de fer, provoque la fermeture de quelques usines canadiennes ;

"La commission des transports recommande à la Chambre de Commerce d'attirer l'attention de la commission des chemins de fer du Canada sur le fait porté à notre connaissance que certaines compagnies de chemin de fer favorisent l'exportation de nos bois de pulpe aux Etats-Unis au détriment de l'industrie canadienne.

Le président de la commission, C. H. CATELLI.

LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE DU BOULEVARD PIE IX

Elle a été de nouveau discutée hier au conseil de ville de Maisonneuve.

Réunis en comité, les échevins de la ville de Maisonneuve ont discuté le rapport de l'éclaircisseur de la ville, M. Ch. Tison, au sujet de l'éclairage du Boulevard Pie IX.

Le maire et tous les échevins sont d'accord à déclarer que l'éclairage actuel est tellement défectueux, qu'il vaudrait mieux qu'il n'existât pas du tout.

M. Tison a soumis selon le désir du conseil, le devis pour la transformation complète de cet éclairage et a produit les chiffres indiquant le coût de cette transformation.

Le remplacement des transformateurs défectueux actuels par 88 nouveaux transformateurs, l'achat des lampes tungsten de 80 chandelles, l'installation coûterait la somme de \$2,000.

Selon l'opinion de M. Tison, laisser dans l'état actuel le système d'éclairage du Boulevard Pie IX, c'est s'exposer à se voir privé de lumière d'un jour à l'autre ; journellement, quelque transformateur est mis hors de service, de nombreuses lampes sont brûlées ce qui coûte très cher à la ville.

Les expertises faites par des hommes du métier ont prouvé que les transformateurs actuels ne peuvent soutenir la force de courant voulu pour l'éclairage ; il faut une solution.

Le maire et les échevins posent de nombreuses questions à l'éclaircisseur de la ville, ainsi qu'à M. Ch. Desbaillets, représentant la compagnie Westinghouse, qui offre les nouveaux transformateurs ne donneront satisfaction et la garantie désirée.

Après une discussion sur la nécessité de la mise à exécution de cet ouvrage, le conseil remet la question à huitaine pour solution définitive.

QUI SERA LE NOUVEL ECHEVIN DE SAINT-GEORGES

On mentionne les noms de M. Edward Earl, de l'ex-échevin Weldon et de l'ex-échevin Gallery.

La perspective d'une élection partielle dans le quartier St-Georges, par suite de la nomination de l'échevin L. H. Boyd à la commission des Grains du Canada, constitue à l'heure actuelle un sujet de vif intérêt.

M. Boyd, qui devra aller s'établir à Fort Williams, n'a pas encore envoyé sa démission, mais elle ne saurait tarder et il est probable que, dans quelques jours, le greffier de la ville sera appelé à fixer la date de l'élection.

L'intérêt se concentre naturellement sur les candidatures possibles. A ce sujet, on mentionne en premier lieu le nom de M. Edward Earl, qui réside dans le quartier St-Georges depuis un grand nombre d'années. M. Earl est toujours vivement intéressé aux questions municipales. Comme on lui demandait s'il consentait à être candidat, il a répondu ceci :

"Je ne crois pas que ce soit le temps pour la ville de faire des déboursés assez considérables qu'une élection partielle nécessiterait. Si je suis choisi par acclamation pour succéder à l'échevin actuel de St-Georges, je donnerai très volontiers mes services aux citoyens."

On mentionne aussi l'ex-échevin W. J. Weldon comme candidat possible. Durant son terme d'office, qui termina la redistribution des quartiers, il sut introduire plusieurs réformes importantes.

Plusieurs citoyens éminents ont demandé à l'ex-échevin Dan Gallery de se présenter dans St-Georges. "Je suis prêt, a-t-il répondu, à servir les citoyens de quelque manière que ce soit, mais je considère qu'il ne serait pas juste de me part de faire la lutte à un candidat de religion protestante."

LE TRANSPORT ET LA MALPROPRETE DES RUES

La Chambre de Commerce demandera aux autorités municipales de remédier sans délai à l'état de saleté repoussante des rues de Montréal. — L'enlèvement de la neige.

La fonte des neiges a laissé nombre de rues de Montréal où la compagnie des tramways n'a pas de voies dans un état de malpropreté, dangereuse autant que repoussante, dont tout le blâme doit retomber sur les administrateurs de la cité.

A peine débarrassées de la couche de glace, résultat des vols et des débris précédents, ces rues sont encore remplies de boue et d'ordures qui, en outre de la rendre impraticables aux piétons et aux voitures, constituent un grave danger pour l'hygiène de la population qui y réside.

De plus, le trafic fort entravé à l'heure actuelle, a été entièrement paralysé dans ces rues durant tout le cours de l'hiver par les abondantes chutes de neige que les autorités municipales, prétextant le manque de fonds, ont laissé s'accumuler sans se soucier des protestations qui leur venaient de toutes parts. Ce fut au point d'y rendre impossible, la plupart du temps, le passage de voitures de marchandises et d'obliger les conducteurs de ces voitures à faire à pied la livraison à domicile ; les frais de livraison se trouvaient augmentés du fait que les marchands durent employer deux hommes pour une voiture, lorsqu'en temps normal il n'en aurait fallu qu'un.

La question a été soumise hier après-midi, par M. Adélaïde Fortier,

à la Chambre de Commerce réunie en assemblée générale annuelle, laquelle a décidé de prier les administrateurs de la cité à prendre sans retard les mesures nécessaires pour remédier au déplorable état de choses actuel, et pour éviter qu'il ne se reproduise à l'avenir. Elle leur proposa de distraire chaque année du budget une somme qui leur permettrait de pourvoir à l'enlèvement de la neige au fur et à mesure. En supposant que tout l'argent voté pour ces fins ne seraient pas dépensé, soit pour l'enlèvement de la neige, soit pour le nettoyage des rues, une fois le printemps arrivé, il serait facile d'opérer un virement de fonds et d'appliquer cet argent à d'autres travaux, tels que l'arrosage, etc.

Nous publions ailleurs les divers rapports qui ont été soumis à la Chambre au cours de la séance.

Etaient présents : MM. J. E. C. Drouin, président ; Rod. Bédard, trésorier ; C. H. Catelli, Adélaïde Fortier, Léon Gagne, J. N. Ca. Gravel, Joseph Fortier, J. N. Ca. Gravel, J. H. Paul Saucier, C. E. Racine, Léon Gagne, Jr., Alf. Jeannotte, Alfred Roy, J. H. A. Filion, Dr J. C. Poissant, C. N. Robitaille, H. Chandra, J. P. Gervais, J. T. Armand, Théo. Lessard, L. M. Cornélius, Antoine Lamontagne, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

REUNION, HIER SOIR DU CONSEIL D'OUTREMONT

Un taux spécial pour ceux qui emploieront les poêles de cuisine à l'électricité. — La culture des terrains vagues.

Le conseil municipal d'Outremont a tenu, hier soir, une assemblée. La dernière réunion avait eu lieu le 14 mars, mais en dépit de cette période assez longue, la plupart des questions soumises n'ont aucun intérêt général. Nous devons, toutefois, mentionner que le maire et les échevins ont été invités à assister au congrès des Bonnes Routes qui aura lieu à Ottawa, du 10 au 14 avril. M. J. Duchastel de Montrouge, ingénieur de la ville qui est président du congrès représentera la ville d'Outremont.

Par l'entremise de l'ingénieur de la ville, le Montreal Light Heat and Power a informé le conseil qu'elle ne chargerait que 1-2 cent par heure kilowatt pour le service des poêles de cuisine à l'électricité, à condition que les clients fassent une dépense minimum de \$2.00 par mois durant toute l'année. Ces taux sont en vigueur depuis le 20 mars.

A ce compte, M. Duchastel déclare que les poêles de cuisine électrique sont très économiques et que leur

cuisson est supérieure à celle des poêles à gaz.

M. E. W. Sayer, délégué du comité de culture est venu avec quelques membres de la même association demander au conseil quelle était l'étendue que la ville prendrait pour aider ce mouvement inaugural, il y a plusieurs mois. La question a été renvoyée au comité des Parcs.

M. E. F. Surveyer, C.R., a informé le conseil qu'il mettait à la disposition du conseil 20,885 pieds de terrain sur l'avenue McCulloch. Ces terrains devront être cultivés par des soldats de retour du front.

Le maire Beaubien présidait la séance. Comme il est arrivé quelques minutes en retard, le pro-maire Cook dirigea les délibérations au commencement de la soirée.

Assistaient à la séance : le maire Beaubien, les échevins Arthur Corbin, W. G. Robinson, J. G. Picher, J. T. Gladston, Jos. Ethier, L. E. Gauthier, Pierre Rolland, Donald Mun-

LA CRUE DES EAUX DU FLEUVE CONTINUE SANS CESSER

Le mur de glace de l'île Sainte-Hélène peut causer de graves inondations sur la rive sud. — La situation à Saint-Lambert est sérieuse. — Précautions spéciales à Verdun.

Voici la débâcle. A midi hier, l'eau dans le havre était montée de plus de quatre pieds en l'espace de quatre heures. Elle a maintenant dépassé le niveau du mur des quais et les portes-vannes du mur de revêtement ont été fermées.

La crue des eaux durant la nuit a causé l'inondation de la rive sud et on craint que le pire ne se soit pas encore produit. Toute cette partie de St-Lambert située à l'ouest du pont Victoria ne constitue plus la terre ferme. Les caves sont inondées et le rez-de-chaussée du Country Club contient six pieds d'eau.

Un grand nombre de caves de St-Lambert et du district environnant ont été inondées et aussi longtemps que le mur de glace qui s'élève près de l'île Sainte-Hélène ne bougera pas, continuera à monter. On ne se dissimule pas que, dans ce cas, l'inondation à St-Lambert pourrait devenir très sérieuse.

Les rives de la ligne du Parc Greenfield ayant été inondées, un grand nombre de personnes ont éprouvé toute sorte de difficultés pour parvenir à un tramway les attendant de l'autre côté de l'espace couverte d'eau.

Après une acaalmie, l'eau s'est remise à monter dans l'après-midi. Un certain nombre de poissons furent projetés le long de la route. A cent verges du pont Victoria, la route est fermée à la circulation. Lorsque le mur de glace de l'île Sainte-Hélène se mettra en mouvement, on craint que

Longueuil ne soit aussi inondée, attendu que le niveau y est présentement de onze pieds plus bas que du côté de St-Lambert.

La échelle d'étiage dans le chenal du fleuve était hier comme suit :

	Pds	Pes
9 a.m.	47	11
11 a.m.	52	3
Midi.	51	7

L'eau devra monter encore de six pieds pour causer des dommages à Montréal.

Au pied de la rue Charron, près de l'hôpital Alexandra, hier soir, des blocs de glace sont encore passés par-dessus la digue, mais, jusqu'ici, il n'y a pas eu d'inondation à cet endroit. L'eau s'est remise à monter durant la nuit et, aux dernières nouvelles, elle était à cinq pieds du sommet de la digue.

Bien que les autorités de Verdun ne croient pas que le niveau des eaux puisse dépasser celui de la digue ou qu'il puisse se produire une fissure dans celle-ci, on fait une patrouille continue entre le quai de La Tourne et le Club Nautique du Grand Tronc. On possède le matériel nécessaire pour boucher toutes les fissures qui pourraient se produire et la surveillance est constante.

Quelques résidents du chemin La-salle ont transporté leurs meubles au second étage des maisons. D'autres ont préféré passer la nuit chez des parents et amis, de crainte de s'éveiller dans des maisons inondées.

NOUVELLE POURSUITE DE \$5,000 CONTRE LE MAIRE

Elle est prise par le commissaire Villeneuve et porte à \$45,000 le montant total des actions intentées récemment par celui-ci à M. Martin.

Par l'entremise de son avocat, Me Gormaz Desautels, C.R., le commissaire Villeneuve vient d'initier au maire Martin une nouvelle poursuite, au montant de \$5,000. Ceci porte à \$45,000 le montant total des poursuites prises récemment par M. Villeneuve contre M. Martin.

La dernière décade indirectement de l'enquête des balayages. Voici les faits tels que présentés par M. Villeneuve : Au cours d'une séance récente de l'enquête, M. J. Primeau avait en sa possession des documents qu'on lui demanda de produire. Il consentit à les montrer à Me Paul-Emile Lamarche, qui conduisit l'enquête. M. Villeneuve ayant demandé ce que contenaient ces documents, M. Primeau aurait répondu : "C'est quelque chose qui vous intéresse."

Or, M. Villeneuve prétend que ces documents étaient des copies de mandats d'arrestation émanés il y a de plusieurs années. L'un, qui est daté du 6 octobre 1887, fut émané contre MM. François Corbel, Eugène Villeneuve et J. O. Villeneuve, sous l'accusation d'avoir conspiré pour entraver l'action de la justice dans une contestation d'élection.

Comme la poursuite fut abandonnée dans la suite, le commissaire Villeneuve n'y attache pas une grande importance, mais il n'en est pas de même en ce qui concerne l'usage qu'on aurait fait de l'autre mandat.

Celui-ci, qui est daté du 29 mars 1886, fut pris par une personne nommée Perpetue Lauzon, contre un nommé Eugène Villeneuve, l'accusant de lui avoir soutiré sous de faux prétextes la somme de \$10.

Or, le commissaire Villeneuve déclare emphatiquement que ce nomme Eugène Villeneuve n'est pas lui. Il allègue d'autre part que le maire Martin aurait laissé entendre à plusieurs personnes que le nomme Eugène Villeneuve arrêté à la demande de Perpetue Lauzon est le commissaire Villeneuve, et c'est la raison de la nouvelle action en dommages qu'il a prise contre lui.

LA CONSCRIPTION DE MOINS EN MOINS POPULAIRE

Les cultivateurs du comté de Bagot et les citoyens de St-Canut adoptent des résolutions contre tout service militaire.

Corresp. au "Canada"

Action Vale, 4. — Les cultivateurs du comté de Bagot, réunis en séance agricole à Action Vale, par les soins du ministère provincial de l'Agriculture, ont voulu, avant de se séparer pour regagner leurs paroisses respectives, solliciter l'honneur d'exprimer, avec leur vive reconnaissance, une très humble, mais très pressante représentation.

Ils se déclarent profondément reconnaissants des cours abrégés d'agriculture, que des agronomes de haute compétence, viennent de leur donner, et de toutes les bienfaites formes d'intérêt dont la politique clairvoyante du gouvernement provincial ne cesse d'entourer la classe agricole, pour la relever dans l'estime populaire et pour en rendre plus productives toutes les industries.

Ils demandent la permission de représenter que, s'ils ont un grand désir de mettre en oeuvre les connaissances qui leur sont distribuées par les professeurs officiels du gouver-

nement, et d'appliquer dans leur culture les expériences que le gouvernement leur recommande avec toute l'autorité et toute la garantie de ses propres essais, ils en sont bien empêchés, à l'heure actuelle, par les désorganisations dont souffre l'agriculture. Désorganisation des marchés. Désorganisation de la main-d'œuvre attirée de la campagne vers les villes, pour la production des engins et munitions de guerre. Par-dessus tout, désorganisation de la stabilité du travail agricole par les efforts de recrutement militaire et naval, et encore plus, par les menaces d'enrôlement obligatoire, qu'une campagne de presse mal avisée ne cesse de faire passer sur le pays ; croyant rendre service à l'Empire, en poussant à quelque retard de conscription, et ne réussissant qu'à paralyser les meilleurs efforts du gouvernement vers une production agricole plus abondante. L'agriculture est dans un grave malaise, quand ses jeunes ouvriers ont à s'attendre, du jour au lendemain, à lui

Le cigare "GRAND MASTER" de DAVIS possède trois grandes qualités :

- 1—Dimensions — plutôt généreuses, étant donné son coût d'achat.
- 2—Qualité — la meilleure par sa saveur et sa douceur.
- 3—Condition — toujours dans sa valeur première.

Vendu en deux formats "BLUNTS" et "PERFECTOS" à 4 pour 25c chez tous les marchands de tabac.

Pd. Est-ce que vous avez fumé un Cigare Nobleman d'aujourd'hui ?



PAQUES

Volailles de choix reçues tous les jours. Aussi toutes les primeurs, tels que

Pigeonneaux
Poussins
Cannetons
Dindonneaux
Cochons de Lait, etc.

à des prix raisonnables, chez

P. Poulin & Co

39 MARCHE BONSECOURS

MAIN 7107, 7108, 7109

Volailles livrées à domicile prêtes à cuire. Placez vos commandes de bonne heure.

être enlevés pour quelque service militaire. Elle n'est pas rassurée, par les chimères qui parlent de remplacer ses hommes à elle, par des aventuriers ou des mercenaires, à qui elle ne saurait donner sa confiance. Elle a donc besoin de garder ses hommes, et de les garder tous. Et elle a donc besoin d'être rassurée sur leur sort.

Les cultivateurs s'adressent, en conséquence, que l'honorable ministre provincial de l'Agriculture veuille prier le ministère fédéral de faire, de sa politique à ce sujet, une déclaration catégorique, capable d'écarter de la classe agricole les menaces qui l'affectent et les malaises qui lui dérobent ses travailleurs.

A ce vœu, qu'ils sont unanimes à exprimer, les mêmes cultivateurs, avec la même unanimité, ajoutent l'expression de leur loyauté à la Couronne Britannique et de leur fidélité à son service au Canada ; et, pour les raisons précitées, repoussent de toute leur énergie, toute mesure coercitive qui voudrait leur imposer un autre service que celui du Canada, leur patrie.

Ils ont, enfin, unanimement résolu qu'une copie des présentes soit remise à monsieur le directeur des Cours Abrégés d'Agriculture, avec prière de la transmettre à l'honorable ministre de l'Agriculture, à Québec, et que copie en soit adressée à l'honorable ministre fédéral de l'Agriculture, ainsi qu'à monsieur J. E. Marcille, représentant du comté de Bagot à la chambre des communes du Canada.

Action Vale, le 30 mars 1917.

Au nom de tous, et par leur délégation, ont signé :

(Signé) : Louis Chicoine, préfet du comté ; A. Beaudoin, maire d'Upton ; Albert Brads, maire de St-Pie, paroisse ; Benj. Cournoyer, maire de St-André d'Acton ; Félix Dandenault, maire de St-Simon ; Raphaël Loiselle, maire du village d'Upton ; Joseph Brucille, maire de St-Théodore ; Arthur Tétrault, St-Pie ; P. Lafard, N.P., d'Upton ; Charles Allard, d'Upton ; W. C. Hott, Upton ; Ephrem Belval, Upton ; Xavier Belval, Upton ; J. O. Cartier, E. Sicotte, R. H. Leclerc, C. Boivert, Henri Dupuis, L. Chevalier, Hector Guerin, Rodrique Gervy, Napoleon Moreau, Acton ; Louis Fontaine, Olivier Bonenfant, fils, Louis Chagnon, Eudie Chagnon, Troféil Melancon, O. Delorme, Georges Provost, Henri Guerin, Wilfrid Chartier, Wilfrid Coutu, G. D. Morin, notaire, délégué, paroisse St-Pie, et plusieurs autres.

AU CONSEIL DE ST-CANUT

Corresp. au "Canada"

St-Canut, 4. — Le conseil municipal de cette paroisse vient de voter à l'unanimité de ses membres la résolution suivante :

"Il est proposé par M. Omer Paquette secondé par M. Cyrille Labelle, que le conseil de St-Canut, au nom de la population de la localité, proteste unanimement contre l'idée de la conscription tout en restant fidèles aux sujets de Sa Majesté."

"Attendu qu'au point de vue économique le Canada a besoin de l'apport unanime de tous ses citoyens pour la production du blé et autres céréales aussi bien que pour la production industrielle."

"Attendu qu'au point de vue national la participation du Canada dans le grand conflit actuel est de rester volontaire, notre dignité nationale le voulant ainsi."

WILLIAM O'CONNOR, Maire.

Attesté : RAOUL LONGPRE, Secrétaire-trésorier.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Correspondance au Canada).

St-Jean, 4. — La débacle ici s'est faite assez lentement comme par les années passées d'ailleurs. Cependant la glace est descendue plus solide que



La St-Jacques Tobacco Packing Co. Ltd., St-Jacques, Québec. Dept. des ventes pour Montréal : 47 Mont-Royal Est, Tél. St-Louis, 4325.

SEANCE INTERESSANTE HIER SOIR, AU CLUB GARNEAU-TASCHEREAU

On dénonce avec vigueur les gaspillages du gouvernement Borden et la conscription.

Une belle assemblée a été tenue hier soir au Club Garneau-Taschereau, sous la présidence de l'échevin Lamarque ; cette assemblée a été une des plus nombreuses que l'on ait vue depuis longtemps.

Les orateurs ont été M. le Dr Desautels, M. Delamare, M. Montmarquette.

Tous les discours ont eu pour thème la critique du gouvernement Borden, sur le gaspillage des sommes votées dans le but de participer à la guerre.

La conscription a été dénoncée, ainsi que l'attitude prise par le Board of Trade concernant l'application de la loi de la Milice.

Le coût de la vie a également fait l'occasion de critiques justes et sévères de la part des orateurs de la soirée, qui ont aussi manifestement demandé que le parti libéral mit en demeure le gouvernement actuel de venir dans un bref délai devant le peuple.

d'habitude et elle a brisé lundi soir des pilotes sortant du pont du Vermont Central. Les convois n'ont pu traverser hier et sont obligés de passer par Rousses Point.

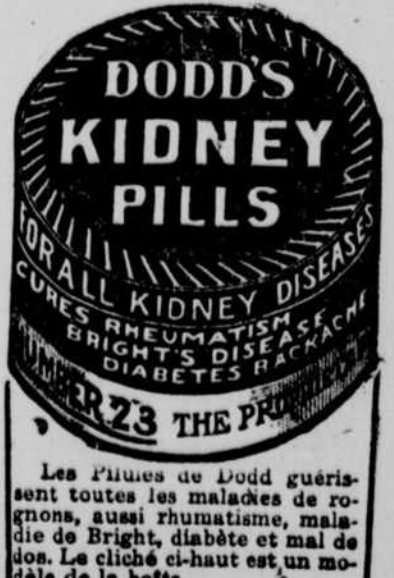
La grande question discutée cette semaine était l'octroi des licences en cette ville, et par un amendement à la loi des licences, le conseil devait réduire le nombre des hôtels à cinq et enlever trois licences.

Les chances furent MM. A. N. Golden, J. Bte. Langevin, M. Lord, Calixte Poutre et Jos. Benoit. Le conseil a rejeté les demandes de MM. Félix Boucher, Oliva Granger et Clovis Rousseau.

La maladie épidémique est contrée depuis quelques semaines, et il ne reste que quelques cas de fièvre.

Le bureau d'hygiène de cette ville a décidé de faire de grandes réformes et de surveiller et contrôler l'exportation ou la vente des viandes du lait, et des autres comestibles sur notre marché public. Une assemblée spéciale du conseil sera tenue à cet effet la semaine prochaine.

Les flumes de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi les rhumatismes, la goutte, le diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.



Le Canada

Montréal, Jeudi, 5 Avril 1917.

L'excitation à la guerre civile

DES PERSONNAGES OFFICIELS DU GOUVERNEMENT BORDEN S'EN RENDENT COUPABLES.

Faut-il s'étonner de la sortie de M. Hocken, grand maître des Orangistes et ex-maire de Toronto, menaçant la province de Québec d'une attaque par 250,000 orangistes, lorsque des personnages officiels, tenant des charges élevées du gouvernement, affirment que la province de Québec se prépare à la révolte ?

M. R. B. Bennett, député de Calgary, est le directeur général du Service National, chargé, par conséquent par le gouvernement Borden d'organiser, de mobiliser la main-d'œuvre canadienne pour les besoins de notre participation à la guerre.

Ses déclarations doivent donc être considérées comme des déclarations officielles, tant qu'elles n'auront pas été révoquées par Sir Robert Borden et qu'il n'aura pas été forcé de les rétracter.

Or, nous apprenons par le "Sun", de Vancouver, que dans les provinces de l'Ouest, M. Bennett aurait dit — non pas publiquement, il est vrai, mais non pas confidentiellement non plus — qu'il était impossible de donner des fusils à la garde nationale (Home Guard), dans l'Ouest, parce qu'il faudrait en donner aussi dans la province de Québec, ce qui ne pourrait pas se faire sans un grave danger, parce que des compagnies s'exercent, dans cette province pour la guerre civile.

Dans une assemblée publique à Saskatoon, province de Saskatchewan, l'hon. Arthur Meighen, Solliciteur-Général, a dit à peu près la même chose, quoiqu'en termes plus prudents, et sous forme d'insinuations.

Nous voici donc encore une fois en face de tentatives bien caractérisées de soulever la haine des Canadiens de langue anglaise contre les Canadiens-français. Et le gouvernement Borden ne peut pas en répudier la responsabilité, puisqu'elles proviennent d'un ministre et du bras droit de Sir Robert Borden, le directeur général du Service National.

Tant que ces excitations à la guerre civile n'émanaient que de particuliers, le gouvernement Borden pouvait encore prétendre que sa responsabilité n'était pas engagée.

Mais ce n'est plus cela. Ce sont des personnages officiels, dont les déclarations engagent directement le gouvernement, qui viennent dire, dans l'Ouest, que les Canadiens-français s'organisent pour une révolte à main armée.

C'est une terrible responsabilité qu'ont encourue MM. Meighen et Bennett et dont sont solidaires tous les ministres, y compris MM. Patenaude et Sévigny. S'il y avait la moindre parcelle de vérité dans ces déclarations, le devoir du gouvernement fédéral, dans les conditions actuelles, serait de proclamer la loi martiale dans la province de Québec.

Mais comme elles ne reposent sur aucun fondement en fait, elles constituent un acte bien caractérisé de trahison envers le pays et d'excitation à la guerre civile.

Et il sera du devoir des députés libéraux, à la rentrée des Chambres, d'en demander un compte sévère au gouvernement, en attendant qu'on puisse traduire ces calomnieux, ces fauteurs de haine et de discorde, devant le tribunal suprême des électeurs du Canada.

Laboureurs et soldats

LES UNS AUTANT QUE LES AUTRES SONT ESSENTIELS POUR LA VICTOIRE.

Dans une lettre adressée par M. Lloyd-George, aux secrétaires des Comités organisés dans la Grande-Bretagne, pour intensifier la production agricole, le premier ministre du Royaume-Uni dit :

"Nous sommes arrivés à cette crise de la guerre où nos héros-soldats qui combattent au front ont besoin d'être appuyés par le dévouement et le travail sans relâche de tous les producteurs restés au foyer. Chaque minot de blé, d'avoine, de pommes de terre, produit est d'une importance vitale. Le travail des quelques semaines prochaines décidera de la récolte de l'année et, dans l'intérêt de la nation, je vous conjure, au prix de tous les sacrifices, de surmonter tous les obstacles, de jeter toutes vos énergies dans votre travail, d'influencer et d'encourager tous ceux qui vous aident, pour que chaque acre de terre arable soit ensemencée."

Cet appel s'adresse à nos cultivateurs; mais il ne trouve guère d'écho dans la bouche de notre premier ministre. Tandis que M. Lloyd-George demande des cultivateurs, Sir Robert Borden ne demande que des soldats et, si les bras manquent pour cultiver la terre au Canada, il va en chercher aux Etats-Unis.

C'est que le premier ministre du gouvernement impérial a la vue plus large et saisit d'un coup d'oeil toutes les nécessités de la situation. Il faut des soldats pour combattre; mais ces soldats il faut les nourrir, et il faut aussi nourrir ceux qui restent, ceux qui font les munitions et les canons, sans compter le reste de la population du pays.

Tandis que Sir Robert Borden, qui a promis 500,000 soldats à la Grande-Bretagne, ne voit que ce chiffre fatal, n'a de souci que de tenir une promesse inconsidérée, fussent les champs fertiles du Canada restés improductifs, faute de bras pour les cultiver.

En Angleterre et en France, on a songé depuis longtemps à remplacer les cultivateurs appelés au service par les machines agricoles. Des milliers de machines aratoires ont été importées par les soins de l'Etat et distribuées dans les campagnes, où on les utilise pour un travail de jour et de nuit.

A-t-on fait quelque chose de ce genre au Canada? A-t-on seulement songé à faciliter l'achat de machines aratoires par nos cultivateurs en supprimant les droits de douane qui protègent nos manufacturiers, en surélevant de 35 à 40 pour cent les prix que ces machines coûtent aux Etats-Unis ?

Le printemps sera chez nous dans quelques jours; les terres seront-là, prêtes à ouvrir leur glèbe pour recevoir la semence qu'elles rendraient au centuple. Et le gouvernement Borden ne songe qu'à une chose : leur enlever les bras qui assureraient les labours et les semences, sans rien faire pour les remplacer!

A propos d'impérialisme

SON INCOMPATIBILITE AVEC NOTRE AUTONOMIE. — UNE INTERESSANTE POLEMIQUE.

Le mouvement impérialiste au Canada, dans la guerre mondiale, n'active évidemment la coopération n'a pas encore, semble-t-il, atteint la situation actuelle de notre pays avec la forme concrète que lui donnerait un

programme détaillé de "desiderata" que tous les impérialistes accepteraient.

Le *Globe*, ayant fait ressortir, à propos du livre de M. Lionel Curtis, ce double fait que les partisans canadiens de l'impérialisme s'entendent sur le but, mais diffèrent sur les moyens, s'est attiré une lettre d'un impérialiste, M. le professeur Wrong, qui essaie de démontrer que les impérialistes, sans vouloir endosser les théories de M. Lionel Curtis, les considèrent comme formant une base suffisante, pour la discussion.

M. Wrong essaie de concilier deux choses incompatibles: l'autonomie du Canada, et l'inclusion du Canada dans une organisation impériale où il aurait droit de vote sur les questions de paix et de guerre.

Il n'y arrive pas. Et il en a conscience puisqu'il avoue n'avoir pas encore trouvé la solution des difficultés que présente la réalisation de son projet. Mais il a la foi et croit que l'on pourra y arriver.

Le fait est que, comme le fait remarquer le *Globe*, chaque impérialiste a son projet particulier, tandis que le groupe, en son ensemble, n'a encore adopté aucun projet.

C'est un peu, aussi, d'ailleurs, l'état d'âme des impérialistes anglais, depuis Lord Milner jusqu'à M. Curtis, avec cette différence que les impérialistes anglais tiennent pour essentielle l'organisation d'un conseil ou d'un parlement de l'empire, regardant la préservation de l'autonomie des Dominions comme une question secondaire; tandis que les impérialistes du Canada, du moins un certain nombre d'entre eux, désirent surtout la préservation de notre autonomie.

Aussi longtemps que la discussion restera sur ce terrain, nous ne croyons pas notre autonomie en danger. Mais le danger, pour nous, c'est que l'enthousiasme du moment ne fasse adopter un projet quelconque mal étudié et mal élaboré, d'où notre pauvre autonomie sortirait considérablement ébranlée.

On comprendra que, pour nous, qui considérons l'autonomie dont nous jouissons comme notre plus précieux héritage, nous ne voulons entendre à rien qui puisse la diminuer. Et nous avouons modestement que nous ne voyons pas de raison majeure, parce que nous nous sommes volontairement rapprochés de la métropole en danger, à titre d'allié plutôt que de colonie, pour changer en quoi que ce soit notre statut actuel.

Nous l'avons souvent expliqué, la constitution actuelle de l'empire, en nous laissant la faculté de participer ou de ne pas participer à une guerre impériale, nous laisse toute l'autonomie que nous pouvons désirer, à moins d'être complètement indépendants.

Et nous ne pouvons concevoir ce que pourrait ajouter à notre amour propre, à notre propre conception de notre dignité comme nation, le droit d'être représentés dans un conseil ou un parlement d'empire, où nous ne serions qu'une petite minorité, et où il nous faudrait subir nécessairement la volonté de la majorité.

Mentalité conservatrice

Dans le rapport de Sir Charles Davidson, à la suite de ses enquêtes sur les fournitures de guerre, on trouve une théorie qui a été déjà mise en avant par le gouvernement Borden à propos des obus et des fusées.

Un magazine canadien avait affirmé que des intermédiaires s'étaient interposés entre des fournisseurs et le gouvernement impérial dans une commande d'uniformes.

Sir Charles Davidson conclut que le gouvernement fédéral n'y eût encouru aucun blâme, parce que c'est une affaire qui regarde le gouvernement impérial.

La même conclusion d'ailleurs est tirée dans son rapport sur l'affaire des cartouches, vendues par Allison à l'armée anglaise.

On se rappelle aussi que Sir Sam Hughes trouvait parfaitement légitime que son ami Allison fasse de grosses commissions sur les commandes qu'il plaçait pour le gouvernement impérial.

Il paraît maintenant que, en Angleterre, cette mentalité soulève des récriminations que nous comprenons facilement.

Ainsi, dit-on, d'après Sir Charles Davidson, ce serait une fraude d'exploiter le gouvernement canadien; mais il serait légitime de "saler" le plus possible le gouvernement impérial!

N'est-ce pas, en effet, la conclusion logique du refus constant du gouvernement Borden de protéger le gouvernement impérial dans ses transactions avec les "profiteurs" canadiens?

Pour la liberté

C'est la lutte du droit, de la justice, de la liberté des peuples, que fait le monde civilisé à l'Allemagne et à ses tristes complices.

Et c'est sur ce noble terrain que le président Wilson a placé, devant le Congrès, sa demande d'une déclaration de guerre.

Souverain et Peuple

On a crié dans les rues de New-York: "A bas le Kaiser!" et il est apparemment que les Etats-Unis s'en prennent moins au peuple allemand qu'à son inique empereur et à son odieux gouvernement.

Que ce cri passe un jour des rues de New-York à celles des capitales allemandes, et la guerre sera bien près de prendre fin.

Le Même Chiffre

Très sage, et en tenant compte des difficultés d'entraînement et de préparation, le président Wilson veut commencer par lever une armée de cinq cent mille hommes.

C'est-à-dire le même chiffre que veut exiger M. Borden du Canada, douze fois moins nombreux que les Etats-Unis.

Au Nouveau-Brunswick

Les libéraux prennent le pouvoir au Nouveau-Brunswick après que les conservateurs ont épuisé les moyens de s'y raccrocher.

Ils ont mis le temps voulu pour couvrir leurs traces et protéger le passé; mais ce qui a déjà été révélé avait suffi au peuple pour les juger.

Les Taxes de Guerre

Le sentiment grandit impérieusement que les frais de la guerre devraient avant tout être payés par ceux que la guerre enrichit, et que le gouvernement Borden a atrocement mal réparti les taxes.

Le peuple, écrasé déjà, paie jusqu'au dernier sou; et les amis du gouvernement encaissent des millions à fabriquer les obus.

CHRONIQUE MONDAINE

Longueuil se dévoue à la Croix-Rouge.

Madame V. Dubrûle, une des zélatrices dévouées de la Croix-Rouge, dans la jolie ville de Longueuil, donnait le 15 mars dernier, un très intéressant concert au bénéfice de l'œuvre qui rapporta la somme de \$50.25 qui fut adressée à la présidente de la section canadienne-française qui en fit remise au comité central de 45 Belmont.

Nous félicitons Madame Dubrûle de sa belle initiative, ainsi que les amies dévouées de la Croix-Rouge qui l'ont aidée dans cette organisation et le public qui y a généreusement souscrit.

La réception de l'Hôpital Notre-Dame.

La réception qui sera donnée samedi, le 14 courant, dans les salles historiques du Château de Ramezay, promet de remporter un très grand succès. Le cadre si intéressant où se déroulera cette fête charitable et mondaine lui prête déjà tout un cachet d'élégance, tout un parfum de vieille époque avec toute la grâce de l'esprit et de l'élégance modernes.

M. Raoul de Lorimier, littérateur des mieux connus et des plus appréciés, nous donnera une charmante conférence intitulée "La Fée du château de Ramezay." Cette conférence, donnée dans la salle Elgin, commencera à cinq heures et demie précises, et les personnes qui désirent l'entendre, sont priées de se rendre pour l'heure exactement.

Tout le château sera à la disposition des invités qui pourront tout à leur aise admirer les belles et intéressantes choses qui y sont pieusement conservées. Le thé sera servi dans l'une des grandes salles et l'orchestre fera entendre un fort joli programme. Le tout Montréal élégant et charitable se pressera à cette fête, donnée au bénéfice d'une œuvre qui mérite toutes les sympathies comme toutes les admirations. Les cartes sont en vente à l'Hôpital Notre-Dame, à la procure, au prix d'une piastre.

Une partie de cartes populaire

Une partie de cartes qui sera fort populaire sera celle donnée mardi après-midi, le 17 prochain, sous la direction de Madame Leriche, pour aider à la confection du travail de la section canadienne-française de la Croix-Rouge, pendant la saison des vacances. Tout le monde sait que pendant la belle saison, fatalement, à cause de l'absence des zélatrices les plus dévouées de l'œuvre, parties de tous côtés pour un repos bien gagné, l'ouvrage souffre faute d'activité pour le servir. Cette année, les directrices de la Croix-Rouge (section canadienne-française), ont décidé de suppléer à cette lacune, en prélevant des fonds qui serviront à faire faire le travail que nos dames sont contraintes de discontinuer pour un temps. Il s'agit donc pour celles-là, qui la fortune ou l'aisance ont favorisées, d'aider de leur obole au maintien de l'œuvre, et de façon à prouver eloquemment que les Canadiennes-françaises ont vaillamment fait leur part, dans cette lutte titanessque de la civilisation contre la barbarie. D'ailleurs il faut que toutes comprennent bien leur devoir. Si longtemps que dure la guerre, personne n'a le droit de s'arrêter dans son élan de charité. Il faut rester au service de la souffrance, tant que durera cette souffrance! Et les batailles qui se préparent, nous le savons, seront de plus en plus meurtrières, n'ont le droit de se désintéresser des souffrances ainsi causées. Il faut panser les blessés, secourir les mourants, consoler les mutilés, adoucir le sort de tous, faire notre part, en un mot, en conformité avec notre foi de chrétiennes, et notre sensibilité de femmes.

Madame Leriche, par sa généreuse pensée, nous offre le moyen de faire de nouveau notre part, ne manquons pas cette aimable occasion de faire du bien. Et quel bien! En même temps que nous aiderons l'œuvre de nos blessés, nous favoriserons aussi le travail de pauvres femmes qui pourront ainsi gagner un peu d'argent, et nous atteindrons donc à un double résultat de bonté et de charité.

La matinée de cartes commencera à deux heures et demie précises. Elle comprendra le bridge, le euchre et le cinq cents. De beaux prix seront offerts dans chacune des sections. Les personnes qui ne pourront assister à cette fête patriotique pourront aider à son succès, par l'offrande d'un prix ou de quelques rafraîchissements. Le tout devra être adressé chez Madame Leriche, dûment autorisée par le comité de la section canadienne-française à veiller à tous ces détails. On peut aussi se procurer des cartes et des rafraîchissements à l'Hôpital Notre-Dame, section canadienne-française, tél. est. 2969.

Les billets se vendent 75 sous, tel compris.

Que l'on ne se plaigne pas de trop donner! de quoi manquons-nous en vérité, et de quelle manière?



CIGARETTES MURAD

AUJOURD'HUI—

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Anargyros

Partout—Pourquoi?

frances ne sont-ils pas atteints tous ceux qui là-bas se battent comme des héros, comme des vaillants. Montrons que nous comprenons la gravité de l'heure, et que nous tenons à faire largement notre part, dans l'œuvre de soulagement et de sauvegarde qu'incarne la Croix-Rouge!

DANS UN MOIS LA SAISON DU DEMENAGEMENT

LES PRIX SERONT ALORS LE DOUBLE DE CE QU'ILS SONT MAINTENANT.

Dans quelques semaines, l'on pourra voir, comme d'habitude à chaque

année, à cette époque, les rues de la ville sillonnées de voitures lourdes chargées d'ameublements. Ce sera la saison ordinaire des déménagements qui commenceront. Les prix chargés par les compagnies qui se chargent des déménagements seront un peu plus élevés cette année que l'an dernier. Comme on peut s'y attendre, il en coûte moins cher actuellement pour faire transporter des effets d'ameublement qu'il n'en coûtera au mois de mai, alors que les entrepreneurs de déménagements pourront à peine répondre aux demandes et la différence est considérable, elle est de la moitié du prix.

Actuellement, pour une voiture double couverte, avec trois hommes, il faut payer \$3.50 par heure; pour une voiture double non couverte, le prix est de \$2.50 de l'heure. Au commencement de mai, il faudra payer

\$7.00 par heure pour une voiture double couverte et quatre hommes, et \$4.50 pour une voiture double couverte et trois hommes. Ces prix représentent une augmentation d'environ \$1 à \$1.50 sur les prix de l'an dernier. L'on voit donc que les personnes qui peuvent déménager maintenant, au lieu d'attendre aux premiers jours de mai, peuvent faire une économie fort appréciable.

Si les prix sont un peu plus élevés cette année, nous dit-on, c'est que les entrepreneurs de déménagements mettent un homme de plus par voiture.

—Je n'ai pas pu écraser vos oses il y a huit jours, puisqu'il y a un an que je n'étais venu ici!

En tout cas, c'en est un qui vous ressemble!.

LE SENAT DECLARE FORMELLEMENT L'ETAT DE GUERRE

(Suite de la première page)

des premiers actes du pays devrait être la saisie des navires allemands. La pire de toutes les guerres, c'est une guerre faible, et-t-elle conclue. Si nous nous battons, que ce soit de toutes nos forces. La guerre la plus humaine est celle qui est dirigée avec le plus de vigueur et qui se termine le plus rapidement.

Le sénateur Lafollette, du Wisconsin, leader des obstructionnistes lors de la demande d'une neutralité armée faite par le président Wilson, s'est levé ensuite et il s'est opposé au bill de guerre.

Le sénateur du Wisconsin fait allusion à la déclaration du Président que l'Allemagne avait violé ses promesses concernant la guerre sous-marine et continue: "La promesse, si on peut l'appeler ainsi, était valable en autant que l'Angleterre serait amenée à respecter la loi internationale. Est-il juste de faire devant la nation entière la déclaration que l'Allemagne avait fait une promesse non conditionnelle et qu'elle l'avait délibérément violée?"

"C'est l'Angleterre—non l'Allemagne—qui a refusé d'obéir à la déclaration de Londres qui contenait les idées les plus humanitaires de la guerre navale que pouvait produire dans ce temps-là le monde civilisé. Retenez bien cela.

"Si cette guerre est une guerre d'humanité, comment se fait-il que de tous les neutres, les Etats-Unis soient les seuls à considérer comme nécessaire de déclarer la guerre à l'Allemagne? Tous les autres ont refusé de se joindre à nous contre l'Allemagne. Quelques-uns peuvent avoir une vue plus claire que nous."

Le sénateur Lafollette déclare que les Etats-Unis n'ont pas la confiance des autres républiques du nouveau continent, à cause de leur politique de guerre. Il prédit que la participation des Etats-Unis dans la guerre, n'abrégera pas celle-ci, "mais au contraire elle l'agrandira par le fait que d'autres nations seront entraînées". Il est futile de parler de guerre contre le gouvernement allemand et non contre le peuple allemand. Le peuple allemand, au dire du sénateur, a plus solidement appuyé le gouvernement que le peuple des Etats-Unis appuie le président Wilson.

Quant au bill d'espionnage et au bill militaire, ils sont une preuve complète qu'il n'était pas populaire soutenu. Les armées qu'il faudra entraîner pour aider les Alliés de l'Entente ne pourront pas être formées par le volontariat.

Le sénateur loue ensuite les loyaux services rendus par les Germano-Américains en ce pays et il nie qu'on peut imposer sur quelque gouvernement que ce soit la responsabilité de la guerre disant qu'elle a été causée par la diplomatie secrète de l'Europe et il cite le traité secret anglo-français au sujet du Maroc comme le fait le plus répréhensible, malhonnête et parjure que l'on ait enregistré.

"L'Angleterre, dit-il, a la première commencé la guerre navale sans merci, par le fait de répudier la déclaration de Londres".

A ce moment le sénateur Knox l'interrompt l'orateur pour déclarer que l'Angleterre n'a pas ratifié la déclaration. Le sénateur Lafollette réplique que les représentants anglais ont signé et le sénateur Stone dit que l'Angleterre ne l'avait pas actuellement rejetée.

Le sénateur du Wisconsin attribue la déclaration de guerre américaine à la campagne entreprise dans la presse contre la campagne sous-marine allemande et au fait que les Etats-Unis n'ont pas protesté assez énergiquement contre l'établissement d'une zone dangereuse par l'Angleterre, ce qui a été la plus grande erreur de l'administration.

Le sénateur Lafollette termine en déclarant que l'Allemagne, sous le rapport de la guerre navale, ne fait que ce que fait l'Angleterre elle-même. Son discours a duré plus de trois heures.

Le sénateur Williams se lève immédiatement: "Le discours du sénateur du Wisconsin, dit-il, aurait été plus à sa place dans la bouche de Herr von Bethmann-Hollweg que dans celle d'un sénateur américain. De fait il a été plus loin que ne l'aurait jamais fait le chancelier impérial allemand. Bethmann-Hollweg, dit que l'emploi des sous-marins ne peut être justifié que comme nécessité, le sénateur du Wisconsin le met sur un pied d'égalité avec l'intervention de la Grande-Bretagne dans notre commerce.

"Je m'attendais presque, à ce que le sénateur du Wisconsin, avant même qu'il ne prenne son siège, excusa l'invasion de la Belgique, l'un des actes les plus barbares jamais perpétrés. Son discours est pro-allemand, pro-goth, pro-vandal et anti-président, anti-congrès et anti-américain.

"Tandis qu'il fait l'éloge du peuple allemand, il aurait pu faire l'éloge d'un peuple beaucoup plus élevé, meilleur et plus intelligent; le peuple américain. Son discours est exactement ce qui aurait pu être dit au Reichstag par Bethmann-Hollweg si celui-ci avait eu l'audace du sénateur du Wisconsin. Mais Bethmann-Hollweg a

trop de sens, trop de connaissances pour faire un tel discours."

A ce moment, le sénateur Lafollette quitte la Chambre, mais il demeure dans le vestiaire un bout de temps. Continuant, le sénateur Williams dit qu'il lui semble entendre les gémissements des hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie dans les torpillages. Mais le sénateur du Wisconsin est sourd à ses gémissements, dit le sénateur du Massachusetts. "J'ai aimé le sénateur du Wisconsin dans un sens jusqu'à ces derniers jours, mais je ne puis tolérer plus longtemps un homme qui prend, ici, en cette Chambre, fait et cause pour l'ennemi commun, qui est aussi l'ennemi de la race humaine et qui n'a pas un mot d'éloge pour le président américain, le peuple américain."

Si le peuple américain ne peut maintenant se lever dans un sentiment patriotique il est composé de fils dégénérés de nobles ancêtres. Nous sommes entraînés maintenant dans cette guerre, non pas par le Congrès, mais par le Kaiser. Je me joins au président en exprimant aucune hostilité contre le peuple allemand. J'ai vécu chez lui deux ans.

"Le sénateur du Wisconsin s'est efforcé d'établir une similitude de fins et d'acte dans les violations de nos droits comme pays neutres par la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Il a prouvé qu'il ne connaissait pas la différence entre une cour des prises et une torpille. L'Angleterre n'a jamais noyé un citoyen américain."

"Je n'aime pas l'attitude des discours qui, comme ceux du sénateur du Wisconsin, dénoncent les Alliés de l'Entente. "Qu'aimeriez-vous le mieux: de combattre l'Allemagne actuellement avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie, ou la combattre seuls plus tard? Vous devez faire votre choix. Je vous préviens que si l'Allemagne ne gagne pas cette guerre sur le continent européen, elle commencera à se refaire et à se préparer à nous balayer à moins que la flotte anglaise ne l'en empêche."

COMMENTAIRES DES JOURNAUX NEW-YORKAIS SUR LA DECLARATION DU PRESIDENT WILSON.

Au sujet du discours du président Wilson au Congrès, le "New-York Evening Sun" dit: "Non-seulement les droits des Américains, mais les principes de la vie civilisée, le bien-être de l'humanité et l'éternelle justice étaient en jeu. Il était urgent de reconnaître formellement le fait que le gouvernement impérial allemand fait la guerre à tout ce que l'humanité considère comme sacré. Après la reconnaissance de cet état de choses, la seule mesure à prendre était d'opposer une résistance armée à l'agresseur. Pour notre honneur et notre conscience, la guerre est pour nous obligatoire; il faut faire la guerre pour assurer le maintien de la liberté et du droit; il nous faut faire la guerre pour renverser la puissance du mal. Et cette guerre devra être poursuivie, quoi qu'il nous en coûte, jusqu'à la victoire."

Le "New-York Times" déclare que les Etats-Unis combattent pour les droits américains et pour débarrasser le monde du péril allemand. "Par conséquent, nous devons faire la guerre en pleine coopération avec nos alliés. Ce moyen est le seul compatible avec nos intérêts, avec les leurs et avec ceux de l'humanité et de la civilisation."

Le "New-York World" écrit: "Nous ferons la guerre la main dans la main avec les démocrates de France, de Grande-Bretagne, de Belgique et de Russie. Nous allons pouvoir leur prêter l'appui de nos ressources industrielles et financières; nous allons pouvoir lever des armées sur le principe de l'instruction militaire obligatoire; nous allons pouvoir mobiliser notre industrie pour assurer le ravitaillement des Alliés en matériel de guerre; enfin, nous allons pouvoir employer notre marine pour patrouiller les routes de l'Océan."

La "New-York Tribune" déclare que l'effet moral du message du président Wilson sera considérable en Europe. "La dernière grande nation neutre, le dernier grand peuple civilisé ayant longtemps observé le progrès de la guerre mondiale avec le désir d'éviter d'entrer dans le conflit, a enfin proclamé, par la bouche de son premier magistrat, que la paix avec l'Allemagne est impossible. Aujourd'hui, la nouvelle de la décision de l'Amérique passera de bouche en bouche le long du front occidental qui est à présent la frontière de la civilisation. Ceux qui ont sauvé la démocratie à la Marne et à Verdun trouveront un nouveau réconfort dans la nouvelle qu'un autre grand peuple libre s'est joint aux autres pour résister au péril commun."

Le "New-York American" dit que le devoir de tout Américain est maintenant de servir son pays avec tout son cœur et de toutes ses forces. "La seule chose qui doit nous préoccuper à l'heure actuelle est de mettre en œuvre tous les moyens qui doivent nous assurer la victoire."

D'UN ALLEMAND

SIMMERS, ANCIEN RESIDENT DE MONTREAL, EST ARRETE DANS LE NEW-JERSEY.

Camden, N.-P., 4. — Edward A. Simmers, un Allemand qui a résidé déjà à Montréal, a été admis sous un cautionnement de \$20,000 en attendant qu'il réponde à l'action du grand jury fédéral par le commissaire Joline des Etats-Unis aujourd'hui.

Simmers qui a été arrêté samedi par les agents du département de la Justice, nie qu'il ait menacé la vie du président, mais il a admis avoir qualifié de traitres les membres du Congrès et autres personnes liées avec le gouvernement.

L'ALLEMAGNE PROTESTERA

Londres, 4. — Une dépêche d'Amsterdam à l'Exchange Telegraph dit qu'on annonce de Berlin que le gouvernement allemand envisage l'envoi à tous les neutres d'une protestation contre la déclaration attendue des Etats-Unis qu'un état de guerre existe avec l'Allemagne.

La dépêche ajoute qu'on espère en Allemagne que cette protestation influera les républiques sud-américaines, parce qu'elle dénoncera la politique du président Wilson comme dangereuse pour la neutralité des Etats-Unis du Centre et du Sud de l'Amérique.

Buenos Ayres, 4. — Le ministre d'Allemagne a donné l'assurance au gouvernement argentin que certains financiers allemands, en association avec la Banque de l'Empire, étaient prêts à financer les travaux publics en Argentine.

A Buenos Ayres, on interprète cette démarche comme ayant pour but d'impressionner le gouvernement avec les ressources économiques de l'Allemagne.

Le "Herald", de Buenos Ayres, dit que les Allemands emploient tous les moyens possibles pour créer des différends entre l'Argentine d'une part et les puissances de l'Entente et les Etats-Unis d'autre part.

Le journal ajoute que la république ne compromettra pas sa neutralité.

LES RESCAPES DE L'"AZTEC"

Paris, 4. — Des fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis attendaient aujourd'hui l'arrivée de Brest du capitaine Walter O'Brien et d'un autre officier dont le nom est inconnu, deux des survivants du vapeur américain "Aztec", coulé par un sous-marin dimanche soir au large de Brest. Ils font partie des 18 hommes recueillis par un patrouilleur français et débarqués à Brest.

Après l'arrivée du capitaine O'Brien et de l'autre officier, des détails sur le orillage du navire seront transmis à Washington.

LE PRIX DU BLE

Paris, 4. — La Chambre des députés a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement à fixer le prix du blé et des autres céréales. Cette loi remplacera celle qui fixait le prix du blé, par exemple, à 33 francs les 100 kilogrammes.

La Chambre a aussi adopté à l'unanimité un projet de loi autorisant l'emploi de la saccharine à la place du sucre dans la pâtisserie et les conserves.

LETTRE DE S. M. LE ROI D'ESPAGNE A Mgr BAUDRILLART

Mgr. Baudrillart ayant offert à S. M. le roi d'Espagne un exemplaire relié des "Lettres du duc de Bourgogne au roi Philippe V", sa majesté a daigné lui faire apporter par son chapelain, Mgr Palmer, la lettre suivante, que publie la Croix:

Madrid 7 décembre 1916.

Monsieur, C'est avec un véritable plaisir que j'ai reçu votre aimable lettre, ainsi que l'exemplaire richement relié des "Lettres du duc de Bourgogne au roi Philippe V", que vous avez eu la bonté de m'offrir. Je ne saurais comment vous prier de vouloir bien me pardonner le retard que j'ai mis à vous transmettre l'expression de ma reconnaissance profonde et sincère pour cet hommage précieux auquel j'ai été si sensible et que j'apprécie en toute sa valeur.

Vous avez comblé votre bonté en exprimant par votre charmante missive vos sentiments de sympathie à l'égard de l'Espagne et vous en avez très reconnaissant, et c'est de tout cœur que je partage vos vœux en ce qui se réfère aux solides raisons qui existent, et auxquelles vous faites allusion dans votre ouvrage, pour resserrer les liens d'amitié et d'union fraternelle entre l'Espagne et votre héroïque nation.

J'ai parcouru les pages de votre beau livre pleines d'intérêt, et je tiens à vous adresser mes félicitations enthousiastes pour la publication de cet ouvrage. Veuillez agréer, cher M. Baudrillart, l'assurance de mes sentiments de respect et d'amitié dévouée.

ALPHONSE FOI



"Information"

C'est une jeune fille habile et experte, qui souhaiterait pouvoir répondre à toutes les questions qu'on lui pose. Toutefois, elle ne prophétise pas la température; ce n'est pas, non plus, un journaliste; c'est, tout simplement, une demoiselle du téléphone expérimentée, spécialement chargée de fournir aux abonnés des numéros de téléphone.

Elle a, à sa disposition toutes les listes, toutes les indications qui lui sont nécessaires, et, elle est toujours prête à vous fournir des numéros promptement, poliment et gentiment.

Les questions brutales ou déplacées ralentissent le service de ceux qui les posent et retardent les autres abonnés qui attendent leur tour.

En vous abstenant de demander à "Information" des numéros que vous pouvez trouver dans votre livre-index, vous faciliteriez son service.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

[Un bon service • • • notre sincère intention]

CES CONTRATS D'ASSURANCE SONT VALIDES

Un jugement impopulaire est rendu au sujet d'assureurs canadiens.

L'hon. juge Allard, de la Cour Supérieure, a rendu jugement, hier matin, dans la cause de la "Mutual Canada Fire Insurance Company", en liquidation, vs la National Trust Company, liquidateur et W. Merkle et al. réclameurs. La Cie en liquidation fut incorporée par acte du parlement, mais avant la passation de cet acte, ladite compagnie portait le nom de "The Mutual Fire Insurance Company of the City of Montreal", incorporée sous la loi de la province du Canada de 1859.

Par le statut du Canada, de 1859, la compagnie ne pouvait faire affaires que dans les limites de la ville de Montréal, cependant, lorsqu'elle changea son nom en celui de "The Mutual Canada Fire Insurance Company", elle obtint le droit d'opérer dans les différentes provinces du Canada.

Au cours de ces opérations, elle a fait des contrats d'assurance avec des personnes et des compagnies résidant en dehors du pays, et a assuré des propriétés situées hors du territoire

canadien. Ces personnes, résidant en dehors du Canada, après la liquidation, ont produit leurs réclamations comme créancières, entre les mains des liquidateurs, réclamations basées sur les contrats d'assurance consentis par la compagnie.

Le liquidateur prétendait que ces réclamations étaient mal fondées, parce que ces contrats d'assurance avaient été passés hors des pouvoirs de la compagnie en liquidation; que les parties assurées résidaient en dehors du Canada; que les propriétés assurées n'étaient pas situées dans les limites du Canada; enfin, que les dits contrats, ou quelques-uns furent conclus hors du Canada.

La Cour a jugé que l'acte passé par le gouvernement n'empêchait pas la compagnie de faire des affaires en pays étrangers; qu'elle avait le pouvoir, en vertu du droit international, d'agir comme elle l'a fait. L'hon. juge Allard, par conséquent, a ordonné au dit liquidateur, de recevoir les dites réclamations et de les payer sur et même l'argent de la dite compagnie.

LES BARRIERES DE PEAGE

DANS SAINT-LAURENT

La ville et la paroisse coopèrent pour les faire disparaître.

A leur assemblée régulière qu'ils viennent de tenir, les échevins de la ville St-Laurent ont autorisé le maire et les membres du comité de la voirie à préparer les bases d'une entente avec les officiers de la commission des chemins et barrières de Montréal et de la ville Mont-Royal, pour l'achat de la partie du chemin qui s'étend de la Côte de Liesse aux limites de la ville et d'une autre de la Côte de Liesse à Montréal.

L'achat de ces deux sections de route par la ville St-Laurent ferait disparaître les trois stations de péage entre Montréal et Cartierville. Le conseil a aussi décidé de prendre des procédures immédiates pour forcer les citoyens à payer leurs arriérés de taxes. De nouveaux amendements ont été apportés au règlement de l'eau. Etaient présents: le maire J. A. Grou, et les échevins Horace Gohier, Eug. Berthelot, Albert Hodge, O. W. Legault et O. Jassin.

Commission des Chemins et barrières la route s'étendant de la Côte Vertu aux limites de Cartierville, à la condition que le ville de St-Laurent acquiesce à la même commission, la partie du chemin qui se trouve comprise dans les limites de ladite ville ainsi que la partie du chemin qui s'étend de la Côte de Liesse aux limites nord-ouest de la cité de Montréal, lequel chemin est la propriété de la ville Mont-Royal et aussi, à la condition que la ville St-Laurent fasse disparaître les trois barrières de péage qui existent actuellement sur les chemins de ladite commission.

Le conseil a aussi décidé de prendre des procédures immédiates pour forcer les citoyens à payer leurs arriérés de taxes. De nouveaux amendements ont été apportés au règlement de l'eau. Etaient présents: le maire J. A. Grou, et les échevins Horace Gohier, Eug. Berthelot, Albert Hodge, O. W. Legault et O. Jassin.

LES FRANCO-AMERICAINS

FERONT TOUT LEUR DEVOIR

Il se manifeste un bel élan patriotique chez nos compatriotes des Etats-Unis.

Marlboro, Mass., 4. — L'instar d'un grand nombre de municipalités du Massachusetts, Marlboro a donné une preuve de son patriotisme à une assemblée en maires tenue à la salle d'écoles, dimanche après-midi, à la suite d'une parade de nos organisations militaires et fraternelles. Durant l'assemblée qui était présidée par le procureur municipal Raoul H. Beaudreau, on présente une somme de \$350 au capitaine Arthur N. Payen, pour l'achat d'une bicyclette à la gazoline pour l'usage de la compagnie F. Cette somme a été fournie par nos hommes d'affaires et prélevée par l'ex-consellier Arthur J. Rougeau, M. George W. Higgins et M. Hector Moineau. Les orateurs à l'assemblée étaient le major Thomas L. Walsh, de Clinton; le major William A. Dolan, de Fitchburg et le capitaine Payne, de cette ville. Un chœur de 400 enfants a chanté avec un entrain admirable l'hymne "America".

Dans la parade on remarquait la société Saint-Jean-Baptiste, commandée par M. Frank Cardeau, et le président M. Joseph Beaudreau. M. L. P. Marchette, commandant le club Dramatique, dont les rangs étaient précédés d'un magnifique drapeau américain porté par MM. E. N. Pélouquin, Emery Desrochers, Vitalien D. Lacouture, Samuel Daoust, Wilfred P. Gauthier, Thomas Duplessis, Francis A. Brodeur, G. E. Lavallée et Frank Lesieur. La société Laurier avait pour commandant M. Magloire Vignat, assisté du président honoraire J. Rougeau et de M. Alexandre J. Sénécal, porte-drapeau.

LE KAISER EN PENITENCE
Saco, N.-H., 4. — Le portrait du Kaiser qui est accroché au mur de

la classe d'allemand à l'académie Thornton de Saco, a été tourné la face du côté du mur. Pendant la récréation lundi avant-midi, les élèves sont entrés dans la classe et ont fait le changement à leur rentrée; les maîtres découvrirent ce qui avait été fait durant leur absence, mais ne dirent mot.

A BIDDEFORD
Biddeford, Maine, 4. — Dimanche soir, une grande assemblée patriotique a eu lieu à la salle de l'hôtel de ville. La salle était comble, près de 500 personnes n'ont pu être admises, faute de places. Sur l'estrade, avec le principal orateur de la soirée, l'honorable Halbert P. Gardner, de Portland, on remarquait le juge George L. Emery, qui présida l'assemblée, le maire Banks, de Biddeford; le maire Penderson, de Saco; le Rev. T. P. Linehan, Monsieur Arthur A. Hamel, Rev. Fred C. Leineung, Rev. E. H. Brewster, Rev. W. Stanley Post, et le commandant Charles F. Smith. La prière fut faite par le Rev. Père Linehan, ensuite on chanta l'hymne National puis une résolution de loyauté au pays fut adoptée au milieu des applaudissements; vinrent ensuite des discours par le juge Emery et M. Gardner, sur la situation actuelle du pays à l'égard de la guerre. Les membres des différents postes de la Grande Armée, la 7ème Cie les Boys Scouts, le camp L. H. Kendall, U.S.W.U., les Sons of Veterans et la loge Mavoshen des Knight Pythias, assistaient en corps.

LE GESTE DE MIL CADIEUX
Holyoke, Mass., 4. — Mlle Agnès Cadieux, depuis de longues années préposée à l'achat des livres et fournitures des écoles de Holyoke, et si justement populaire dans les écoles

QUELQUES DETAILS SUR LES CRIMES BOCHES EN MER

Un grand nombre des membres de la commission du fonds de secours belge sont arrivés sans incident à Berne.

LE TRAVAIL DE LA COMMISSION SE POURSUIVRA QUAND MEME

Washington, 4. — L'ambassadeur Sharp a envoyé de Paris la dépêche suivante:

"Le ministère des affaires étrangères vient de me prévenir que le vapeur américain "Aztec" a été torpillé hier (1er avril), à 9 heures du soir, très loin en mer, au large de l'île d'Ouessant. Une chaloupe du vapeur a été trouvée avec 19 survivants qui ont été amenés cet après-midi (hier) à Brest. Vingt-huit personnes manquent encore et, bien que deux navires patrouilliers soient à leur recherche, la mer est si agitée et le temps si mauvais, que leur sauvetage est très problématique.

"Le ministre des affaires étrangères ne connaît pas encore les noms des rescapés. Je vous ciblirai de nouveaux détails aussitôt que possible."

Les dépêches reçues à l'ambassade française indiquent que le nombre des manquants est de onze.

Des dépêches reçues à New-York donnent les détails suivants sur les crimes des pirates:

Le vapeur anglais "Trevoze" a été coulé sans avertissement le 18 mars. Vingt-quatre membres de l'équipage

n'ont pas été retrouvés. Cinq ont été recueillis par le vapeur "Alnwick Castle", qui fut ensuite torpillé lui-même.

Le vapeur anglais "Alnwick Castle", transportant des passagers, a été coulé le 19 mars. Le steamer "Venetia" recueillit plusieurs chaloupes contenant 24 personnes qui flottaient dans des barques ouvertes depuis quatre jours complets. Cinq sont morts pendant ce temps-là. Plusieurs de ceux qui survivent ont eu des membres gelés.

L'"Alnwick Castle" avait un équipage de 100 hommes et transportait 24 passagers. Il manque donc encore 100 personnes. La mise à l'eau des canots a été très difficile.

Les souffrances des survivants ont été terribles et, lorsque le "Venetia" les a recueillis, aucun n'a eu la force de monter dans le paquebot.

"L'Alnwick Castle" était un navire de 5,900 tonnes, allant de Londres au Cap de Bonne-Espérance quand il a été torpillé.

Le vapeur anglais "Stanley", parti de Newport News le 7 mars, avec une cargaison de grains pour Cherbourg, a été coulé sans avertissement le 21

mars, et cinq membres de l'équipage ont été tués. Quinze survivants sont arrivés à New-York sur le vapeur "Port Albany". Les autres membres de l'équipage, dont un Américain, sont morts dans les canots.

On est sans nouvelles d'un des canots dans lequel se trouvait le capitaine et 18 hommes. Les cinq hommes tués par l'explosion de la torpille étaient trois mécaniciens et deux chauffeurs.

Le canot recueilli par le "Port Albany" avait flotté 72 heures en mer. Le "Stanley" était un navire de 3,987 tonnes.

PROFESSEURS D'AVIATION

QUELQUES BONS PILOTES FRANÇAIS VIENDRONT ENSEIGNER LEURS METHODES AUX AMERICAINS.

New-York, 4. — Le New York Globe a reçu de son correspondant de France la dépêche suivante: "Paris, 3 avril. — On projette à Paris d'envoyer aux Etats-Unis, dès que les hostilités entre ce pays et l'Allemagne seront commencées, une mission d'aviation."

"Cette mission sera composée de pilotes, d'observateurs et de canoniers éprouvés qui serviront d'instructeurs dans l'armée et la marine américaines. "Comme ce fut déjà le cas pour les missions d'aviation envoyées par la France dans les nations alliées, on demandera des volontaires, et la préférence sera donnée aux Américains et aux pilotes parlant anglais dont l'habileté est établie.

"Plusieurs excellents pilotes français se sont déjà offerts pour faire partie de cette mission et, sans nul doute, beaucoup d'autres suivront leur exemple."

— Mettez, je vous prie, un crêpe à mon chapeau: je vais voir un oncle qui est très malade, il verra que j'ai pensé à lui.

Si on n'arrête pas l'enrôlement militaire, nous nous acheminons vers un grand désastre

CLOTURE DE LA RETRAITE DE PAQUES A NOTRE-DAME

M. l'abbé Thellier de Poncheville dans un de ses plus remarquables sermons parle de la communion. — Sa Grandeur Mgr Bruchési assistait.

Par un admirable sermon sur la communion, M. le chanoine Thellier de Poncheville a clos hier soir la série des entretiens sacrés de la retraite pascalle à Notre-Dame. Sa Grandeur Monseigneur Bruchési assistait. Ce soir, dit l'orateur en s'adressant à l'auditoire qui l'écoute, est le dernier que nous passons ensemble et c'est un regret pour le prêtre qui vous parle. Car cet auditoire d'hommes est incomparable.

L'orateur rappelle qu'il a vu beaucoup d'autres retraites de Pâques, celles de Notre-Dame de Paris, grandes, où des milliers d'hommes ne représentaient pourtant qu'une faible proportion des millions de ceux qui s'agitent au sein de la grande capitale, celle de Verdun prêchée devant les soldats.

Mais à Montréal... quel diocèse pourrait s'enorgueillir de rassembler dans ses églises des foules semblables. Il s'en réjouit; les prêtres d'aujourd'hui à qui incombe la direction spirituelle de la paroisse s'en réjouissent; le prêtre des prêtres présent à cette réunion de clôture de la retraite en éprouve aussi dans son cœur paternel une joie profonde. Mais quelle joie soit l'allégresse suscitée dans ces cœurs d'apôtres largement ouverts en voyant les églises si largement remplies, il est quelqu'un qui vous regarde avec plus d'enthousiasme encore, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ qui du fond de son tabernacle offre à tous son amour infini.

Ce n'est donc pas par contrainte mais pour répondre au désir intense de nos cœurs que nous irons l'y rencontrer dimanche.

Comme la confession, la communion est un sacrement de charité et de vigueur.

Dieu connaît la disproportion entre nos faiblesses morales et notre pouvoir de répondre aux exigences de l'âme et il y a pourvu.

Le soir de la Cène, lorsqu'il se fut entouré de ses apôtres, il éprouva comme le regret de se séparer d'eux et il voulut rester avec l'humanité.

Devant les siècles il entrevit les générations à venir; la tristesse et le désespoir de l'humanité seraient plongées quand son Dieu l'aurait quittée et il eut pitié d'elle.

Comment! nous ne garderions donc plus que le souvenir de cette lumière perdue; il ne nous resterait plus qu'à faire des pèlerinages lointains et à traverser les mers pour nous rendre aux lieux où il vécut; à encaisser dans la vie les larmes de nos âmes; à verser en vain nos larmes; à laisser nos gouttes desséchées de son sang divin?

Mais rien de tout cela ne pourrait nous donner le Sauveur de l'humanité tel qu'il se donna autrefois durant quelques heures devant quelques hommes.

Si nous devions retomber dans notre détresse, Ah! pourquoi alors était-il venu? Le Christ entendit ces appels. Il voulut rester au milieu de nous pour secourir les faibles, donner de sa force aux faibles, relever le pêcheur tombé.

Si les mères mourantes pouvaient rester avec leurs fils, elles feraient le miracle de se survivre dans l'ombre pour continuer à joindre leur bonheur. La puissance de Dieu est sans limites, il restera donc toujours avec nous pour mettre dans nos âmes la mesure de force dont elles ont besoin pour se survivre. Son amour ne connaît pas de bornes. Comme il multiplia jadis le pain du corps pour aider au soutien des populations affamées ne pourrait-il multiplier aujourd'hui le pain des âmes? De même qu'il féconda les champs n'y aura-t-il pas quelque chose pour donner à nos âmes le froment nécessaire à leur subsistance?

Vous êtes faibles, s'écrie l'orateur, mais pourtant à l'heure où la mort vient arracher de vos bras vos enfants n'hésitez-vous pas d'insérer dans leurs veines un peu du sang de vos vôtres si vous pensez qu'il serait capable de leur redonner la vie? Les soldats dans les armées sont ainsi souvent de leur sang pour sauver un camarade. Dans une émulation admirable de charité, ils luttent souvent entre eux à qui aura l'honneur du sacrifice. Ils s'ouvrent les veines, et la vie de l'un communique à l'autre la vie.

Dieu a fait cela et mieux que cela. Il se donne tout entier et nous baignera de la surabondance de sa vie divine.

Il sera l'homme de notre salut, il nous diviniserà. Et pour cela, il ne s'enveloppera pas dans l'or, il se déshabillera sous l'enveloppe la plus commune et la plus accessible, celle d'un peu de pain. Le pain n'est pas le mets exquis qu'on place sur les tables,

somptueuses, mais la chose dont le pauvre se sert chaque jour pour nourrir ses enfants. Et c'est ainsi que le pain eucharistique sera distribué entre les enfants de Dieu chaque jour, chaque mois, chaque année du moins.

Admirable logique du plan divin. Par le baptême, le chrétien est devenu de la race du Christ et digne d'aller habiter avec lui. La communion complète l'œuvre commencée en nous redonnant la grâce; en restaurant en vous la vie divine. Par la communion d'ici-bas, le Christ prélude à la communion éblouissante des cieux.

Le prêtre qui communie l'enfant est obligé de se baisser, et le dépasse de toute sa haute taille; le Christ qui communie l'homme, qui condescend à descendre jusqu'à lui et dans lui, le dépasse pourtant de toute la taille de l'infini.

L'orateur sacré montre ensuite les bienfaits de la communion fréquente. C'est grâce à elle que nous pourrions devenir capables de surmonter les entraînements de notre nature perverse. La communion n'est pas la récompense des Saints, elle est le remède offert aux pêcheurs. Si les hosties devaient jamais manquer dans les églises, ce n'est pas dit l'orateur, aux âmes pures, aux chrétiens avancés dans la voie de la perfection qu'il faudrait distribuer les dernières, mais aux pêcheurs, aux hommes du monde qui en auraient besoin pour recouvrer la vie de la grâce.

Au Canada, où toute une race est restée fidèle à son Dieu, c'est un spectacle réconfortant que de voir les splendides réunions eucharistiques, les églises pleines et les ciboires débordants. Vous viendrez donc dit M. de Poncheville, communier en grand nombre dimanche.

Le grand pape Pie X, obéissant à l'impulsion venue d'en haut, a voulu la communion fréquente. Son cœur ardent a compris qu'à notre vie déprimée, il fallait la suralimentation eucharistique. Allons chercher cette force. Si nous pouvions savoir l'immensité de l'amour du Christ pour nous. Le chrétien qui communie n'est pas un homme avec Dieu et Dieu se charge de changer son âme.

Ne disons pas que nous n'avons pas besoin de cette surabondance de vie surabondante pour nous conduire honnêtement. L'Eglise dit, il est vrai que la seule communion de Pâques est suffisante à remplir l'obligation du devoir chrétien. Mais pour s'élever jusqu'aux sommets de la vie chrétienne et pour en ressentir toute l'allégresse, il faut plus qu'une communion. Combien peuvent se dire qu'ils n'ont plus de progrès à faire pour atteindre au niveau de leur modèle, la charité du Christ?

L'Evangile est le code de perfection morale mais il est distant. Et, pour un bon nombre, inaccessible. Le Christ a voulu rester avec nous et graver dans nos cœurs les paroles d'amour qui font les faits. Il n'a pas voulu prêcher de trop haut, mais se mêler à nous comme un ami, se faire notre éducateur et son évangile, il le garde vivant dans nos cœurs.

L'orateur fait s'établir ici un dialogue entre l'âme du communiant et le Christ qu'elle vient de recevoir. C'est à la table sainte que s'enfante les héros et M. de Poncheville le prouve par le récit des merveilleux sacrifices de jeunes filles s'enfonçant dans les profondeurs du cloître en dépit des promesses du monde, ou des dévouements non moins merveilleux de ces autres qui vont sur les plages lointaines se faire missionnaires ou soigner les plus répugnantes maladies. D'où leur vient cette force d'héroïsme? Elle leur vient de Dieu, de l'eucharistie. Ce sont encore les soldats recevant l'hostie sacrée avant de se lancer dans la bataille. Ces guerriers s'agenouillent comme de petits enfants. Leurs visages sont hirsutes et peut-être souillés de boue mais de leurs yeux fume la lumière. "Ave Christe, morituri te salutem" semblent-ils dire et tantôt ils iront joyeux au-devant de la mort, n'emportant qu'un seul regret, celui de ne pouvoir communier plus fréquemment.

La communion fréquente est comme une source jaillissante d'où sortira un jour une vigueur morale qu'on ne pourra point dissimuler au monde.

M. l'abbé de Poncheville termine en conjurant ses auditeurs de ne pas mettre par leur absence une ombre de tristesse dans la grande joie de dimanche. Épargnons au Christ, notre ami le meilleur et le plus délicat, la tristesse de voir une place restée vide à la table sainte, et une hostie restée au fond du vase sacré.

LES AGENTS N'ONT PAS ETE LENTS A ARRETER CE VOLEUR

Un citoyen qui s'était fait voler \$35.00 avant-hier, voit son agresseur pincé hier après-midi.

Un vol audacieux était commis mardi soir dans le bar d'un hôtel de la rue St-Catherine Est: un client se faisait enlever le contenu d'une enveloppe de paye soit \$35 devant quelques personnes qui en furent si surprises que l'idée de la poursuite du voleur ne leur vint que trop tard.

Toutefois, le volé, un sieur Georges Beaudoin demeurant 19 rue La-Violette avait eu le temps de dévisager le hardi voleur et hier matin il souffla le nom aux détectives Bar-

rette et McManus.

Beaudoin prenait un mandat d'arrestation contre son voleur et hier soir les deux détectives, aidés du constable Tremblay du poste No 6, faisaient irruption dans un logis de la rue Bourbonnière où ils mettaient en état d'arrestation un nommé Emile Dubois, accusé par Georges Beaudoin de lui avoir volé \$35.

L'arrestation ne s'est pas faite sans difficultés car l'accusé avec d'autres compagnons a essayé de résister. Mais les détectives réussirent à sortir leur homme et le conduisirent au poste central.

TEL EST LE CRI D'ALARME QUE L'HON. M. J.-E. CARON, MINISTRE DE L'AGRICULTURE A QUEBEC, VIENT DE LANCER DANS UNE LETTRE QU'IL A ADRESSEE A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Ce qu'il faut, c'est de trouver de la main-d'oeuvre agricole.--On ne peut faire deux choses à la fois. Si on continue à attirer nos cultivateurs vers l'armée ou vers les fabriques de munitions, on doit s'attendre à une diminution de la production agricole

QU'ON DECRETE COMME EN ANGLETERRE, L'ENROLEMENT AGRICOLE AU LIEU DE L'ENROLEMENT MILITAIRE

Qu'on assure à tout cultivateur qu'il ne sera pas contraint au service militaire, même dans le cas de conscription, et on aura de suite fait un grand pas pour aider l'agriculture

Dans une lettre au secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal, l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, déplore, après M. Adélard Fortier, le manque de main-d'oeuvre qui paralyse l'agriculture et nous menace de la famine à brève échéance, et fait à ce propos des remarques fort judicieuses qui feront comprendre au public que nous allons au désastre si le gouvernement ne prend immédiatement les moyens de remédier à la situation.

Voici le texte de cette lettre:—

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Province de Québec.

Québec, le 2 avril 1917.

Monsieur Léon Lorrain, secrétaire, La Chambre de Commerce, Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai lu avec attention la résolution adoptée par le conseil de la Chambre de Commerce, le 28 mars 1917, laquelle résolution a trait à la question agricole.

Les conclusions auxquelles vous en êtes arrivés sont certainement très intéressantes. Le crédit agricole, un bureau de propagande, des fermes-modèles, sont certainement des aides considérables à l'agriculture, quand il est possible de les organiser et que nous avons les fonds suffisants pour cette fin.

Mais il ya, à l'heure actuelle, une question plus importante encore, à mon sens, que toutes celles que je viens d'énumérer, et cette question: c'est le manque de main-d'oeuvre.

Comment voulez-vous que les fermes-modèles, que toute l'oeuvre de propagande agricole que l'on préconise, puissent avoir quelques chance de succès, aussi longtemps que la main-d'oeuvre agricole fera défaut entièrement?

Il faut des bras pour cultiver la terre. Nous aurons beau avoir de l'instruction et de la démonstration, si nous manquons de cultivateurs pour écouter ces leçons et les mettre à profit, nous n'obtiendrons aucun résultat, et la production agricole diminuera sans cesse.

Je soumets très humblement que cette importante question devrait, la première, occuper l'attention de tous nos hommes d'affaires, sans exception.

Le manque de main-d'oeuvre agricole est en train de créer un désastre général dans tout le Canada. Même avec des conditions atmosphériques très favorables, je prévois une récolte bien moindre à l'automne. Une bonne partie de nos cultivateurs, dans tout le pays sont enrôlés ou travaillent aux munitions. On continue cet enrôlement militaire avec autant d'intensité. On ne peut faire deux choses à la fois. Si on continue à attirer nos cultivateurs vers l'armée ou vers les manufactures, on doit s'attendre à une diminution de production agricole, et il faut se préparer à la subir.

Il n'y a qu'un remède à appliquer, à mon sens. C'est de faire, comme on vient de le décréter en Angleterre, de l'enrôlement agricole. Qu'on assure à tout cultivateur qu'il ne sera pas contraint au service militaire, même dans le cas de conscription, et nous aurons de suite fait un grand pas pour aider l'agriculture. Sinon, je crois sincèrement que tout ce que les gouvernements pourront faire en fait de démonstrations et d'éducation agricole, ne vaudra pas grand chose, parce qu'il ne nous restera plus de bras pour mettre en pratique ce que nous aurons enseigné.

Croyez-moi toujours,

Votre bien dévoué,

(Signé)

JOS. ED. CARON.

POUR PROTEGER LA VIE DE SES TOUT PETITS

La ville de Maisonneuve organise sa Goutte-de-Lait et accepte les vues du Dr Lefebvre. — L'émission de \$700,000 de débentures.

Le conseil de Maisonneuve a tenu hier après-midi sa séance régulière: étaient présents M. le maire Lévesque, les échevins Léon Gélinais, Oscar Lalonde, Dr Lefebvre, J. A. Gagnon, J. O. Tremblay et J. T. Taylor.

Au début de la séance, une délégation de maîtres-barbiers de Maisonneuve s'est présentée devant le conseil, le priant de faire un règlement pour la fermeture des salons de coiffure à 8 heures tous les soirs et à minuit le samedi. La demande des coiffeurs sera prise en considération.

Lecture d'une lettre a été faite de la part de la American Can Co., de mandant l'autorisation de construire un hangar temporaire dans les limites de sa propriété: la compagnie sera tenue d'accepter les conditions que lui posera le conseil à cet effet.

Au cours de la séance, l'échevin Gélinais, président du comité des finances a fait part au conseil qu'il serait temps si on veut faire face aux échéances du 1er mai, de demander les soumissions pour l'émission de débentures, dont la somme a été fixée à \$700,000, par la législature.

Le leader du conseil suggère qu'il soit donné instruction à la Banque d'Hochebourg, de demander des soumissions: on pourra faire deux offres, une pour l'émission complète, soit \$700,000, l'autre pour \$400,000, portant 5-12 p.c. d'intérêt, remboursables à 20 ans.

Le conseil approuve la demande du leader du conseil.

Le secrétaire donne lecture du

rapport de M. Chs. Tison sur les modifications à faire pour améliorer l'éclairage du Boulevard Pie IX; le conseil l'a longuement discuté au comité: nous en parlons dans une autre colonne.

L'échevin Lalonde s'est fait le champion de la classe ouvrière en protestant contre la hausse probable du prix de la glace cet été: il demande au conseil que les marchands de glace soient tenus de venir établir devant le conseil les raisons de la hausse de la glace; si ces raisons ne sont pas jugées acceptables, il demandera que le permis de faire le commerce de la glace dans la cité de Maisonneuve fut porté dans les proportions que la hausse de la glace l'aura permis.

La question de la location de la salle du marché a donné lieu à toute une polémique: il en résulte actuellement que par des précédents établis cette salle ne rapportera aucun revenu à la cité, au contraire elle lui occasionnera des dépenses.

Le Dr Lefebvre a soumis au conseil un rapport au sujet de la goutte de lait: se basant sur le rapport annuel du médecin en chef du bureau d'hygiène, M. le Dr P. Lussier, il a été établi que la mortalité infantile dans Maisonneuve a beaucoup diminué: les statistiques prouvent que la mortalité chez les enfants soignés par la goutte de lait n'a été que de 5 p.c., tandis que la mortalité chez les enfants qui ne savaient pas profiter des avantages de la goutte de lait, était de 17 p.c.

En conséquence, pour compléter

cette oeuvre et la mettre sur un pied convenable, il propose secondé par l'échevin J. A. Gagnon, que M. le Dr Bourbonnais soit adjoint au Dr J. B. A. Quintal, chargé du service de la goutte de lait. Le Dr Bourbonnais donnera des consultations tous les jours durant l'été de 3 à 5 heures p.m. pour ses services de médecin recevra une allocation de \$200.

Mlle E. Lapointe est aussi nommée garde-malade et donnera tout son temps à la goutte de lait; son salaire sera de \$50 par mois.

Le conseil a adopté la résolution du Dr Lefebvre, qui a été fortement appuyée par l'échevin Gélinais.

Le leader du conseil demande que l'honorable M. Perron, C.R., soit consulté au sujet de la légalité que la ville de Maisonneuve ait le droit de garantir les débentures d'une manufacture qui veut s'établir à Maisonneuve.

La question de l'intérêt de la dette du Parc lui sera aussi soumise.

PREDICATEURS DE NOS EGLISES LE VENDREDI SAINT

Parmi les prédicateurs qui feront entendre la parole de Dieu, le jour du Vendredi Saint, on mentionne, en plus de ceux que nous avons déjà nommés, le R. P. Miville Deschênes, de l'Ordre des Dominicains, qui prononcera le sermon à l'église Notre-Dame de Grâce, le soir, à 7 heures 30, et le R. P. A. Roy, aussi de l'Ordre de saint Dominique, qui prêchera à l'église du Sacré-Coeur, à la même heure.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée depuis le Jeudi-Saint jusqu'au mardi de Pâques.

VENDREDI SAINT

Demain, Vendredi Saint, le "Canada" ne sera pas publié.

Prière à nos lecteurs et annonceurs d'en prendre avis.

LE PRIX DE LORD STRATHCONA

Mlle Eugénie Fisher, élève de Mlle Marier et de M. J. J. Goulet, vient de remporter le prix de chant fondé par feu lord Strathcona, et dont l'octroi est confié au Royal College of Music de Londres. Ce prix équivaut à celui dit d'Europe.

ECOLIER FRAPPE MORTELLEMENT PAR UN TRAMWAY

Un jeune élève du collège Saint-Laurent, Henri Collin, âgé de 15 ans, fils de M. Emile Collin, 2327 rue Waverly, était frappé mardi midi, par un tramway de la rue Bernard, en voulant traverser la rue St-Urbain, et on le transportait inconscient à l'Hôtel-Dieu, où il est mort durant la soirée, sans avoir repris ses sens, succombant à une fracture du crâne. Le jeune homme, malade depuis quelque temps, avait obtenu des autorités du collège la permission de retourner dans sa famille pour y suivre un traitement pour une maladie de gorge. Au moment de l'accident, il se rendait chez son médecin. Le défunt était un brillant élève, aimé de ses supérieurs et condisciples. Il n'était âgé que de 15 ans et aurait terminé son cours commercial l'an prochain.

Cette mort a péniblement affecté ses parents. Il laisse un père, une mère et quatre frères inconsolables. C'était le cousin du lieutenant de police Poirier du poste No 20. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Georges.

VICHY CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!

Acide urique, Goutte, Dyspepsie, Diabète.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

2-1-P-X

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS

PROVINCE DE QUÉBEC

Chambres 44 et 45 Édifice Dandurand, 224 rue St-Catherine Est. Tél. Est 2660.

LES PATRONS

de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers. Les soldats résident dans Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. Geo. E. Amyot, Québec, Qué.; Jas. A. McManus, Québec; Phil. L. Lacombe, Trois-Rivières; et J. E. Edwards, Sherbrooke, Qué. 95-m-j-a-n-d

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Liqueurs et cigares de choix

Repas réguliers à 35c.

187 BOULEVARD ST-LAURENT

Chas. C. de Lorimier

Tél. Bell. Est 1884

Fleurs Naturelles et Artificielles.

130 RUE SAINT-DENIS MONTREAL (Près de Montigny)

Spécialité: Tributes florales funéraires.

LES OEUF QUE LE CANADA IMPORTE DES ETATS-UNIS

En trois mois et demi, nous avons importé de la république voisine près de onze millions et demi de douzaines d'oeufs au coût élevé de 5 millions de dollars.

Le Canada a importé des Etats-Unis, durant la période du 15 décembre 1916, au 1er avril 1917, près de onze millions et demi de douzaines d'oeufs au coût total de \$4,790,702.50, y compris les frais de port, de douane et d'impôts de guerre. Voici les chiffres que M. Adélard Fortier a fourni à ce sujet à la Chambre de Commerce, pour se rendre à une demande par elle faite il y a quelque temps:—

Nous avons importé des Etats-Unis au Canada du 15 décembre 1916, au 1er mars 1917, 233,000 caisses d'oeufs, chaque caisse contenant trente (30) douzaines, soit un total de 6,990,000 douzaines d'oeufs. Les oeufs ont coûté:—

6,990,000 douzaines à 37 cents la douzaine.	\$2,586,300.00
Frais de douane, 3 centins par douzaine.	209,700.00
Taxe de guerre, 7-1-2 pour cent.	193,972.50
Payé aux compagnies pour transport des oeufs.	130,480.00
TOTAL.	\$3,120,452.50

Nous n'avons aucun chiffre officiel pour mars; cependant les importateurs d'oeufs nous avisent que durant le mois de mars, le Canada a importé des Etats-Unis au moins 5,000 caisses d'oeufs par jour.

Nous donc avons importé au Canada au cours de mars, 4,500,000 douzaines d'oeufs et le coût de ces oeufs est comme suit:—

4,500,000 douzaines à 30 cents la douzaine.	\$1,350,000.00
Frais de douane, 3 centins par douzaine.	135,000.00
Taxe de guerre, 7-1-2 pour cent.	101,250.00
Payé aux compagnies pour transport.	84,000.00
TOTAL.	\$1,670,250.00

Donc, le Canada aurait importé 11,490,000 douzaines d'oeufs du 15 décembre 1916 au 1er avril 1917, au coût, durant trois mois et demi, de \$4,790,702.50.

Pour cette quantité, la ville de Montréal aurait importé tout près de 150,000 caisses d'oeufs. Ces chiffres donnent une idée de ce que les consommateurs de Montréal ont payé aux Etats-Unis pour leurs oeufs depuis le 15 décembre 1916, au 1er avril 1917.

CONVENTION LIBERALE DU COMTE DE SAINT-HYACINTHE

LA CONVENTION LIBERALE pour le choix d'un candidat aux élections fédérales, qui auront lieu en 1917, sera tenue dans la salle du marché à St-Hyacinthe, samedi, le 14 avril courant, à 1.30 p.m.

Cette convention sera tenue pour le choix du candidat de St-Hyacinthe et Rouville réunis.

Immédiatement après la convention il y aura une grande assemblée.

Parmi les orateurs qui adresseront la parole en cette circonstance, il y aura le sénateur Desaulles, l'honorable Rodolphe Lemieux, le docteur Choquette, conseiller législatif; Messieurs Edmond Robert, député de Rouville; T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe; L. J. Gauthier, député au fédéral; J. E. M. Desrochers, notaire de St-Hilaire; V. E. Fontaine, avocat, et autres.

LA LISTE ELECTORALE DE LA VILLE DE MAISONNEUVE

SA REVISION SE TERMINERA LE 10 AVRIL ET CHACUN DE NOS AMIS DEVRAIT VOIR SI SON NOM Y FIGURE

Les citoyens de Maisonneuve qui n'ont pas eu encore l'occasion de vérifier si leurs noms figurent sur la liste électorale ont la révision effectuée, sont priés de prendre avis que la liste sera close le 10 avril prochain. On peut toujours se faire inscrire à l'hôtel de ville, au club Ouvrier de Maisonneuve, rue Notre-Dame, près Létourneau et à l'imprimerie Maisonneuve, 478 rue Lasalle.

Les bureaux sont ouverts tous les jours et le soir; que les retardataires veuillent donc s'empresser d'aller vérifier la liste.